



LES ÉTUDIANTS DES FORMATIONS PARAMÉDICALES EN ÎLE-DE-FRANCE

ENQUÊTE SUR LEURS CONDITIONS DE VIE EN 2024

LES ÉTUDIANTS DES FORMATIONS PARAMÉDICALES EN ÎLE-DE-FRANCE

ENQUÊTE SUR LEURS CONDITIONS DE VIE EN 2024

Janvier 2025

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49

www.institutparisregion.fr

Directeur général : Nicolas Bauquet

Département Habitat et Société : Martin Omhovère, directeur de département

Étude réalisée par Corinne De Berny

N° d'ordonnancement : 2.24.013

Crédit photo de couverture : Wlad Simitch

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source :

Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / L'Institut Paris Region / année

Remerciements : Les remerciements vont à Feres Belghith, directeur de l'Observatoire national de la vie étudiante, pour la mise à disposition des questionnaires des enquêtes Conditions de vie des étudiants 2020 et 2023, aux centres de formation franciliens qui ont bien voulu diffuser le lien vers le questionnaire à leurs élèves et étudiants, et enfin aux 2800 élèves et étudiants qui ont consacré du temps à y répondre.

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	3
1. Des parcours d'études satisfaisants, mais exigeants	4
1.1 Un profil singulier	4
1.2 De fréquentes difficultés mentionnées par les étudiants.....	5
1.3 Des obstacles matériels pour une partie des étudiants	7
1.4 De nombreuses doléances concernant les périodes de stage.....	8
1.5 Des étudiants mieux accompagnés	10
1.6 Des étudiants majoritairement satisfaits de leurs études	12
2. Les équipements et services d'appui à la vie étudiante	13
2.1 Un déficit d'équipements au service de la vie étudiante	13
2.2 Une offre de restauration limitée et peu appréciée	14
2.3 Des services d'accompagnement peu présents et peu sollicités	15
2.4 Une sociabilité étudiante assez peu développée.....	16
2.5 Un sentiment d'intégration dans la moyenne.....	17
3. Des difficultés de logement et de transport pour une partie des étudiants	18
3.1 Des étudiants plus souvent hébergés chez leurs parents.....	18
3.2 Un niveau de satisfaction moins bon parmi les étudiants autonomes	19
3.3 Un trajet moyen de 50 minutes vers le lieu d'étude	21
3.4 Un usage des transports en commun majoritaire dans l'agglomération	21
3.5 Beaucoup d'insatisfaction parmi les usagers des transports en commun	22
4. Une situation financière souvent mauvaise	24
4.1 Une conciliation parfois difficile entre études et travail rémunéré.....	24
4.2 Une précarité plus importante que la moyenne des étudiants	26
4.3 Des inquiétudes concernant le financement des études.....	28
5. Une auto-évaluation négative de leur état de santé	30
5.1 Un état de santé jugé moins bon que la moyenne des étudiants franciliens	30
5.2 Des comportements parfois défavorables à une bonne santé	31
5.3 Une très forte vulnérabilité psychologique.....	32
Conclusion	35
Annexe 1	36
Méthodologie de l'enquête	36
Annexe 2	37
Bibliographie.....	37
Annexe 3	38
Tableaux détaillés par formation pour les formations avec plus de 100 réponses exploitables.....	38

Introduction

Le nouveau schéma régional des formations sanitaires et sociales adopté pour la période 2023-2028 vise dans son deuxième axe à « améliorer les conditions de vie et d'études des apprenants et assurer un soutien aux opérateurs de formation pour améliorer la réussite globale. » Dans l'objectif d'étayer certains des constats établis au cours de la concertation préparatoire au schéma, la Région a souhaité mieux connaître les conditions de vie et d'études effectives des élèves et étudiants inscrits dans ces formations et a confié à L'Institut Paris Region la réalisation d'une enquête en ligne qui s'est déroulée entre le 14 juin et le 16 juillet 2024.

Pour mener à bien ce travail, L'Institut s'est très largement inspiré de l'Enquête nationale sur les conditions de vie des étudiants menée par l'Observatoire de la vie étudiante auprès des étudiants des autres filières de l'enseignement supérieur, dont l'édition 2020 a déjà fait l'objet d'une exploitation à l'échelle de l'Île-de-France en 2023. Cette enquête récurrente s'intéresse à de nombreux aspects de la vie étudiante : ressources et dépenses, activités rémunérées, logement, transport, conditions d'études, santé, etc. Elle permet à la fois de décrire les conditions d'études et de vie et de mesurer le degré de satisfaction des étudiants. Centrée sur ces questions, l'enquête menée auprès des élèves et étudiants des formations sociales et paramédicales vise ainsi à discerner d'éventuelles spécificités par comparaison aux autres étudiants. Près de 2 800 questionnaires exploitables ont été recueillis.

Les résultats de l'enquête sont présentés en cinq parties. La première est consacrée aux parcours d'études, aux difficultés rencontrées par les élèves et étudiants mais aussi à l'accompagnement dont ils bénéficient et à leur satisfaction vis-à-vis des études. La deuxième partie évalue la disponibilité et le recours aux équipements et services d'appui à la vie étudiante, par comparaison aux étudiants des autres filières de l'enseignement supérieur, ainsi que les animations proposées dans le cadre des formations. Les conditions de logement et de déplacement font l'objet de la troisième partie, qui inclut également l'appréciation des élèves et étudiants sur ces composantes de leur expérience étudiante. La quatrième partie s'intéresse à la situation financière des étudiants à travers la description de leurs activités rémunérées et leur confrontation éventuelle à des difficultés ponctuelles ou plus durables, là encore par comparaison aux autres étudiants. Pour finir, la santé des étudiants est appréhendée dans la dernière partie à travers des questions d'auto-évaluation, la description de comportements favorables à la santé et celle des états émotionnels traversés.

1. Des parcours d'études satisfaisants, mais exigeants

Une fois soulignées quelques-unes des spécificités propres aux élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, on s'intéressera au regard qu'ils portent sur leurs études : les difficultés qu'ils rencontrent en formation, par comparaison aux autres étudiants, ou en stage, leurs conditions matérielles d'étude, l'accompagnement dont ils bénéficient et leur niveau de satisfaction vis-à-vis des études.

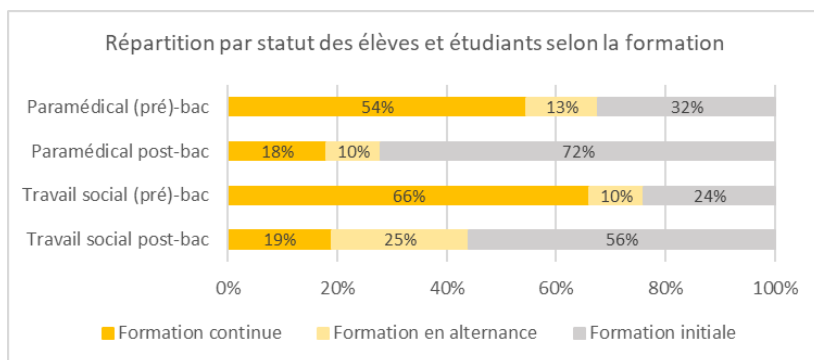
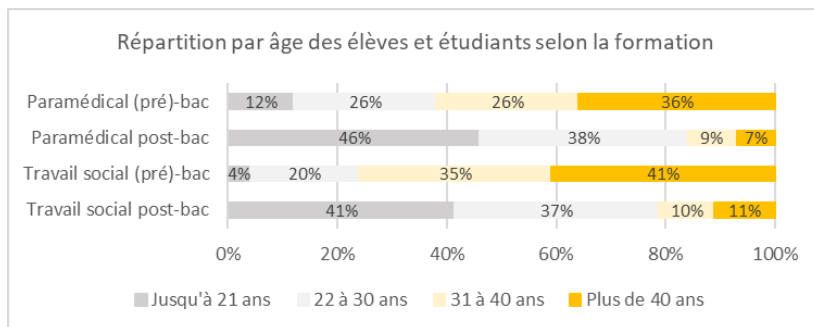
1.1 Un profil singulier

Les formations paramédicales comme sociales se distinguent de la plupart des autres filières d'études par **une proportion particulièrement élevée d'étudiantes** : 91 % d'après l'enquête réalisée, une proportion proche de celle observée à l'entrée dans les formations relevant de l'enseignement supérieur (88 % des étudiants admis dans ces formations en 2023 étaient des femmes d'après les données extraites de la plateforme parcoursup). C'est le manque d'attractivité des formations auprès des hommes qui explique vraisemblablement cette forte distorsion, car ils sont très sous-représentés parmi les candidats. Par comparaison, les femmes représentaient 56 % des autres étudiants franciliens en moyenne en 2020 dans l'enquête menée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).

Une autre spécificité des étudiants des formations paramédicales et sociales de niveau post-bac concerne leur **âge plus avancé** : 17 % des répondants ont plus de 30 ans, alors que seuls 13 % des étudiants franciliens enquêtés en 2020 par l'OVE étaient âgés de plus de 26 ans. En effet, 18 % des répondants se déclarent en formation continue pour une moyenne de 13 % des étudiants franciliens enquêtés en 2020. Les autres sont en formation initiale sous statut d'étudiant (69 %) ou d'alternant (13 % en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

La proportion d'étudiants âgés de plus de 30 ans est la plus élevée dans les formations au travail social (22 % contre 16 % dans les formations paramédicales). L'alternance y est également plus développée : elle concernerait 21 % des étudiants des formations au travail social et 11 % des étudiants des formations paramédicales.

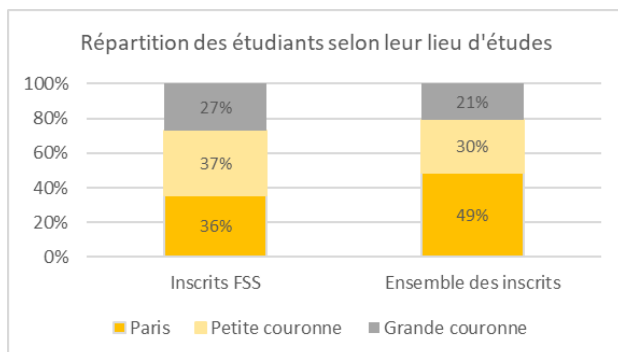
Dans les formations de niveau secondaire, la part des élèves de plus de 30 ans est encore plus élevée (66 %), de même que la part des personnes en formation continue (57 %). On y compte 13 % d'alternants et 30 % de personnes en formation initiale.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

La part d'élèves et étudiants n'ayant pas la nationalité française s'élève en moyenne à 13 %. Elle atteint presque 40 % dans les formations de niveau secondaire mais ne dépasse pas 7 % dans les formations de niveau supérieur, une proportion beaucoup plus faible que la moyenne des étudiants franciliens observée par l'OVE en 2020 (17 %).

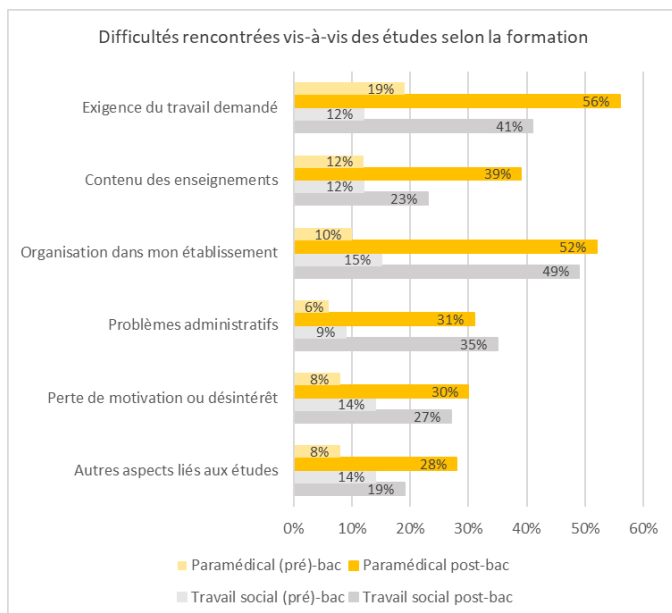
La répartition géographique des inscrits au lieu d'étude s'écarte également de la moyenne des autres étudiants puisque la part prise par les départements de petite et grande couronne atteint 64 %, contre 51 % seulement pour la moyenne des étudiants¹.



Source : MESR-SIES, Atlas régional des effectifs étudiants, 2023-2024.

1.2 De fréquentes difficultés mentionnées par les étudiants

Près de 80 % des étudiants des formations de niveau supérieur citent au moins une difficulté directement liée aux études proposée dans le questionnaire : exigence du travail demandé dans la formation (examens, mémoires, présentations exigeants, nombre de tests, etc.), organisation dans l'établissement (par exemple : planning, places limitées dans les cours ou TD, présence obligatoire, etc.), contenu des enseignements (enseignements ne correspondant pas à vos attentes, difficultés de compréhension, etc.), problèmes administratifs rencontrés dans l'établissement (par exemple retard dans la récupération des notes/résultats/transferts de crédits, procédure d'inscription aux cours ou examens, etc.), perte de motivation ou désintérêt pour le contenu de la formation, ou autres difficultés liées aux études.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

¹ Les données utilisées sont celles concernant les inscrits dans les formations de l'enseignement supérieur en 2022-2023 extraites de l'atlas régional des effectifs étudiants publié par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En effet, parmi les répondants à l'enquête sur les conditions de vie des étudiants, ceux étudiant à Paris sont sensiblement sous-représentés, tandis que ceux étudiant dans un département de grande couronne, en particulier en Seine-Marne, sont au contraire sur-représentés.

On remarque que l'exigence du travail demandé en formation est beaucoup plus fréquemment évoquée dans les formations paramédicales (56 % des étudiants) que dans les formations au travail social (41 %) ou dans les autres formations de l'enseignement supérieur (38 % en 2020) : « Je trouve que faire du 9h-17h n'est pas la solution pour réussir la formation au contraire ça épuise et ça décourage. On peut aussi faire plus de TP car je trouve qu'il n'y en a pas assez. Avoir plus de temps pour manger. Moins de cours moodle² et plus de cours à l'Ifsi » (étudiante en première année de formation d'infirmière). Point de vue partagé par une autre étudiante en deuxième année de formation d'infirmière : « Plus de temps pour les cours (à l'université) afin de pouvoir réviser et ne pas faire presque tous les jours à l'Ifsi 9h-17h, et mettre les e-learning le matin avant les cours Ifsi ou le soir après les cours Ifsi. » Ce constat rejoint celui tiré de l'enquête nationale sur les conditions de formation des étudiants en soins infirmiers, qui établit à 22 % la part d'étudiants ayant envisagé d'abandonner à cause de la charge de travail.

Le second point noir concerne l'organisation dans l'établissement, source de difficultés pour près d'un répondant sur deux et fréquemment commentée par les élèves et étudiants : « Il nous est impossible de nous organiser, car les emplois du temps changent constamment et la présence est obligatoire pour 97 % des cours » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). « Du point de vue de la pédagogie, les étudiants se plaignent d'une mauvaise organisation des cours, de cours supprimés la veille au soir ou encore le jour même (voire avec 10 minutes de retard par rapport à l'heure à laquelle était censé commencer le cours) alors qu'on habite pour la plupart loin de notre campus (pour certains à plus d'une heure de voiture/covoit) » (étudiante en troisième année de formation de masseuse-kinésithérapeute).

Relever de deux établissements représente également une difficulté : « Le partage entre Ifsi et université est compliqué et les établissements sont éloignés » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). L'organisation des examens est également évoquée en commentaire par deux autres étudiantes : « Pour les examens ou rattrapages d'examen, nous n'avons aucune semaine d'intervalle entre la convocation/fin des cours et les examens. Nous n'avons pas suffisamment de temps pour réviser. Ceci nous pousse à être anxieux et tendus, par peur de l'échec » (étudiante en deuxième année de formation de masseuse-kinésithérapeute). Enfin, une étudiante de deuxième année de formation d'infirmière dénonce une instabilité de l'encadrement dans son école : « Malheureusement une école avec une très mauvaise organisation pour la formation ce qui crée beaucoup de stress et de fatigue... Des formateurs qui changent et s'en vont sans arrêt, d'autres qui ne nous connaissent pas et qui ne sont pas impliqués dans nos projets... »

En comparaison, les étudiants des autres filières de l'enseignement supérieur évoquent moins souvent ce type de difficulté (25 % en 2020).

Le contenu des enseignements soulève des difficultés pour beaucoup d'étudiants : 39 % en formation paramédicale et 23 % en formation au travail social : « Notre formation (infirmière) ne correspond pas à mes attentes en termes de contenu et d'enseignements pédagogiques. Les cours théoriques sont enseignés à distance. Je dois apprendre toute seule derrière mon ordinateur malgré la difficulté théorique de certains cours. Certains cours datent de 2015 ou sont indisponibles à 3 semaines des partiels » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). Certains déplorent des contenus inadaptés, notamment dans les cours dispensés à distance : « Les cours en distanciel tuent l'apprentissage » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière), ou encore « Les cours à distance sont nombreux, mais souvent obsolètes et mal filmés, et les cours de l'école ne sont pas en adéquation avec ceux de l'université » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). Les problèmes administratifs concernent un peu moins d'un tiers des étudiants (21 % en moyenne en 2020) : « Très bonne école mais beaucoup de soucis d'organisation qui rajoutent du stress. Planning envoyé au dernier moment, notes données en retard, changements de dernière minute réguliers, demandes de documents qui mettent des mois à nous être transférés... ça fait du mal à des cours d'une extrêmement bonne qualité » (étudiant en première année de formation d'éducateur spécialisé). Enfin la perte de motivation ou le désintérêt pour la formation concerne près de trois étudiants sur dix, une proportion comparable à celle observée dans les autres filières de l'enseignement supérieur en 2020 (27 %). « Très compliqué, je partais sur une lancée très bonne, motivé, je faisais mes cours, je révisais.... Et là ça devient presque impossible de me concentrer et prendre du temps pour réviser » (étudiant en première année de formation d'infirmier).

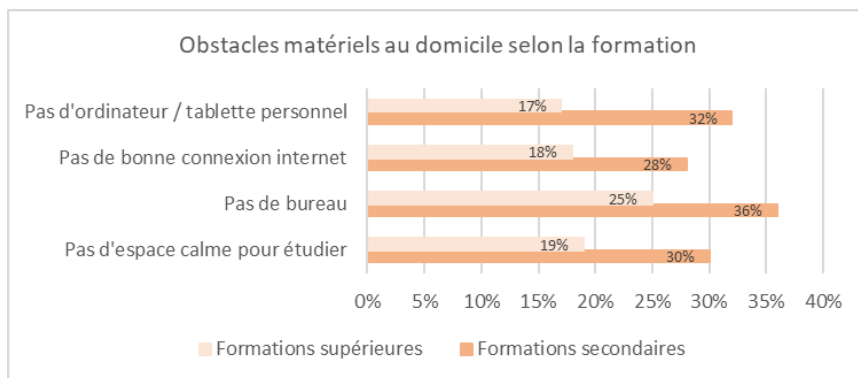
² Outil informatique utilisé par les établissements pour dispenser des enseignements à distance.

Comparés aux étudiants, les élèves des formations de niveau secondaire sont deux fois moins nombreux à rencontrer des difficultés liées aux études. La plus fréquente est l'exigence du travail demandé mais concerne moins de deux élèves sur dix. Des difficultés d'organisation de la formation sont également soulignées : « On nous donne nos lieux de stage 3 jours avant de commencer le stage, on nous met la pression pour qu'on cherche nous-mêmes nos stages car la référente de stage a du mal à placer les élèves. Cette année on a eu les partiels et les rattrapages pendant notre période de stage. En cours nous n'avons pas eu beaucoup d'entraînement avec une évaluation, tout va trop vite. Manque d'organisation par l'établissement, manque de dignité envers les élèves en formation. Beaucoup d'abandons et ils mettent la faute sur les élèves » (étudiante en formation d'aide-soignante). Le manque de souplesse est souligné par une élève préparant le diplôme d'aide-soignante en formation continue : « Que les centres de formation nous permettent des absences imprévues quand nous n'avons pas de solutions de garde pour les enfants. J'ai beaucoup souffert de ça. »

Une autre difficulté liée aux études ressort des commentaires ajoutés volontairement à leurs réponses par les enquêtés. Elle porte sur l'inadaptation des locaux, trop petits, insalubres ou encore mal équipés : « Les locaux de mon établissement sont dans un état déplorable, pareil pour le foyer où certains habitent. Il y a de l'humidité, des coupures d'électricité régulières, des coupures d'eau, et le campus doit fermer certains jours car il fait trop froid » (étudiante en deuxième année de formation d'ergothérapeute). « Concernant les conditions d'études sur mon campus, les étudiants sont très nombreux à se plaindre depuis longtemps des conditions d'études anormales : absence de chauffage et coupures d'électricité à répétition notamment en période de partiels : en kiné, passage des examens pratiques (en sous-vêtements) dans des salles où il fait 10° (indiqué sur le thermomètre) avec un mini-chauffage d'appoint en décembre ou encore matinée où on a enduré 6 coupures d'électricité toujours dans le cadre de cours de pratique ; salles de cours vétustes (certaines salles de psychomotricité inondées), pannes de chauffage récurrentes, pas de signal WIFI dans certains bâtiments » (étudiante en troisième année de formation de masseur-kinésithérapeute). « Les toilettes de notre Ifsi côté femme sont insalubres, on ne peut pas poser nos sacs quelque part, pas de crochets, il y a une dégradation du sol, des toiles d'araignées partout, la rouille, la peinture qui part. Ce n'est pas hygiénique par rapport à notre formation » (étudiante en première année de formation d'infirmière). Un déficit d'équipement en prises électriques est également signalé par une étudiante en deuxième année de formation d'infirmière : « Nos locaux sont mal équipés : il n'y a pas de Wi-Fi, pas de bibliothèque, et très peu de prises électriques, alors que l'accès à Internet et à nos ordinateurs est nécessaire chaque jour. »

1.3 Des obstacles matériels pour une partie des étudiants

Une partie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales rencontrent également des obstacles matériels au bon déroulement de leurs études. Environ un sur cinq n'a pas accès à un ordinateur ou une tablette à usage personnel quand il en a besoin pour ses études ; la même proportion ne peut pas compter sur une bonne connexion internet. Plus d'un étudiant sur quatre ne dispose pas d'un bureau pour travailler à son domicile et un sur cinq n'a pas accès à un espace calme pour étudier. Plusieurs étudiants enquêtés en reprise d'études (financées ou non) signalent la présence d'enfants en bas âge au foyer. L'une d'entre eux vit en situation de surpeuplement très accentué : « Je vis chez une tante depuis mes 13 ans, et dans cet appartement nous sommes 8 personnes, dans la chambre où je dors nous sommes 4 personnes incluant ma grand-mère qui est malade. Je vais en cours en semaine et je travaille dans un hôtel en tant que femme de ménage, mais malgré cela j'arrive à m'organiser pour les révisions malgré mon environnement qui n'est pas très favorable » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). Une autre étudiante en deuxième année de formation d'infirmière déplore son manque d'équipement informatique : « Difficultés dans la réalisation des cours vis-à-vis d'un manque d'appareil informatique de dernière génération (avec des prix inaccessibles pour les étudiants : tablettes, ordinateur indispensable). » Cet autre étudiant en première année de formation d'éducateur spécialisé a, lui, pu bénéficier d'un don : « Merci pour le don d'un mac book pour que je puisse lors de ces 3 années, suivre les cours en visio. » Enfin, une étudiante de première année de formation d'infirmière exprime également des attentes en matière de logiciels : « J'aimerais que l'école nous donne des clés Word, car cela revient cher à un étudiant qui ne bénéficie pas d'aide. »



Lecture : 32 % des élèves des formations de niveau baccalauréat et 17 % des étudiants ne disposent jamais d'un ordinateur ou d'une tablette personnelle quand ils en ont besoin pour leurs études.

Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Dans les formations de niveau supérieur, plus de quatre étudiants sur dix ne rencontrent aucune de ces difficultés matérielles pour étudier chez eux et 14 % les mentionnent toutes à la fois. Elles sont plus prégnantes parmi les élèves des formations de niveau secondaire : 56 % rencontrent au moins un obstacle matériel et 18 % les cumulent tous. Les personnes en formation continue, en alternance et les étudiants de nationalité étrangère signalent davantage d'obstacles matériels que les autres élèves et étudiants.

1.4 De nombreuses doléances concernant les périodes de stage

À travers les commentaires ajoutés par les personnes enquêtées, d'autres difficultés récurrentes sont signalées sur la façon dont se déroulent les stages prévus dans les formations. Le terme de maltraitance ressort de plusieurs témoignages : « La filière des sciences infirmières est très compliquée et surtout difficile à gérer psychologiquement au vu des conditions de stage insupportables que subissent les étudiants chaque année. Les stages dans le domaine médical et paramédical sont une hantise pour les étudiants qui sont principalement maltraités durant leur stage par leur tutrice avec des comportements inappropriés et irrespectueux. Les 3 années sont longues et dures à supporter car aucun soutien ni mesures correctives, ne sont pris en compte par les supérieurs des services, ni par les écoles » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). « Les difficultés que l'on rencontre durant les stages (maltraitance, discrimination de la part de certains soignants) ne sont pas assez abordées ni prises en charge par les écoles et les institutions. Certains d'entre nous reviennent de stages les larmes aux yeux, avant chaque départ en stage certains ont la boule au ventre, je ne trouve pas cela normal » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). L'expérience vécue en stage peut être source de découragement : « En formation de travail social : rythme et exigences d'étude intenses. Difficulté face à l'écart ressenti entre la théorie et le manque de moyens sur le terrain. Difficulté à trouver des terrains de stage » (étudiante en deuxième année de formation d'éducatrice spécialisée). « Sachez que si j'avais su ce qu'était la formation, je n'y aurais jamais mis les pieds. Franchement je ne suis pas quelqu'un qui aime se plaindre mais mentalement c'est dur, on en vient à ne même pas vouloir travailler en tant qu'infirmier... alors que c'est ce pour quoi on étudie durant 3 ans !!! » (Étudiant en troisième année de formation d'infirmier). Ces difficultés pourraient pourtant parfois être évitées : « Certains services sont réputés comme horribles et malveillants envers les étudiants, mais les formateurs les envoient tout de même là-bas. Pour ma part, il y a eu au moins un stage chaque année qui a été difficile à vivre à cause de l'équipe et la façon dont j'ai été encadrée. Pour résumer, si je devais recommencer ces 3 ans, je ne le referais pas, ma santé mentale en a pris un coup » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière). Des difficultés analogues sont signalées par des apprentis : « Durant ma deuxième année d'apprentissage, j'ai eu beaucoup de difficultés avec mon employeur et je ne me suis pas sentie soutenue par l'école. J'ai eu une grosse baisse de motivation au point de quitter mes études et de mettre en péril mes examens » (étudiante en deuxième année de formation d'éducatrice de jeunes enfants).

Au sentiment d'avoir été maltraité s'ajoute le faible niveau de rémunération des stages, qui fait l'objet de plusieurs commentaires. Certains stages ne sont pas du tout rémunérés, par exemple en formation d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture : « Je pense qu'il est nécessaire de rémunérer les stages des étudiants Auxiliaire de puériculture pour leur permettre de s'épanouir en ayant accès à un logement ou même de pouvoir passer le permis afin de pouvoir se déplacer beaucoup plus facilement pour des postes à l'hôpital qui ont des horaires en décalé et pas du tout en raccord avec les horaires des transports » (étudiante en formation d'auxiliaire de puériculture). « Je trouve dommage que nos stages ne soient pas rémunérés. En effet, les bacs pros par exemple le sont et les élèves AS non, alors que nous participons à part entière au fonctionnement des services dans lesquels nous sommes intégrés » (étudiante en formation d'aide-soignante). C'est aussi le cas pour une partie des stages des formations au travail social : « En première année, rien n'est rémunéré. De fait, ayant des obligations personnelles, il m'était obligé d'avoir un job à plein temps, de nuit. Ce qui a nui à la réussite de mes études » (étudiant en première année de formation d'assistant de service social). Le même reproche est formulé par une étudiante en formation de puéricultrice : « Mon année de spécialisation coûte cher et pendant nos stages nous ne sommes absolument pas rémunérés ; or nous sommes considérés comme des infirmiers et travaillons au même titre que les autres... »

Quant aux stages qui sont rémunérés, ils le sont à un niveau jugé très insuffisant par comparaison à d'autres étudiants : « Très difficile car le seul moyen d'avoir une rémunération sont les stages. La reconnaissance de l'État pour les étudiants est minime, c'est à dire que je suis rémunérée 1€ de l'heure en étant en bac +3. Alors que les lycéens sont rémunérés plus du double... une honte... et le mot est très faible... Nous, étudiants, avons besoin de cette rémunération de stage car nous n'avons pas le temps de pouvoir travailler à côté des cours à l'Ifsi » (étudiante en première année de formation d'infirmière). Même remarque de la part d'une étudiante en deuxième année de formation d'éducatrice de jeunes enfants : « La gratification lors des stages n'est pas suffisante car on travaille comme des salariés sans le statut de professionnel. Certes on n'est pas en alternance mais je pense que la rémunération devrait être égale à l'alternance, pendant la période de stage. » Les étudiants déplorent aussi le délai de réception de la rémunération de stage : « Nos petits salaires nous sont donnés souvent 3 mois plus tard » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière).

La mobilité pendant les stages et particulièrement le remboursement des frais kilométriques constituent un autre grief plusieurs fois évoqué : « Une remarque au sujet des indemnités de stages infirmiers : les frais kilométriques ne sont pas remboursés correctement : j'ai fait deux stages de 10 semaines chacun dans un hôpital qui se situe à 28km de mon domicile. Ce qui représente une dépense en essence d'environ 300 € pour un stage de 10 semaines. Soit 600 € pour les deux stages. Ces frais ne sont pas remboursés et je ne trouve pas cela normal. C'est l'intégralité des indemnités de stages qui partent dans l'essence (déjà qu'elles ne sont pas bien élevées en comparaison avec le travail que nous fournissons) » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière). Même remarque de la part de cette étudiante en première année de formation d'infirmière : « La prise en charge des frais kilométriques même pour les promo PRO : même si nous avons un maintien de salaire, la perte est telle que lorsque nous sommes envoyés loin en stage, cela occasionne des frais imprévus au budget, mettant à mal les revenus du foyer. » Une étudiante en formation d'aide-soignante dresse un constat analogue : « Il serait agréable dans la mesure du possible que les élèves AS aient eux aussi des indemnités de frais kilométriques lors de leur stage. L'Ifas prenant en compte les personnes véhiculées ou non, c'est souvent les mêmes qui se retrouvent à devoir faire des frais de carburant durant la formation et parfois pas à côté de leur domicile. » Une autre difficulté résulte de transport pour les étudiants partant en stage dans d'autres départements (étude et logement dans le 78 et stage dans le 28), les trajets ne sont pas financés entièrement, juste un aller et un retour. Mais la réalité du terrain est que nous devons payer un logement en plus durant le stage pour limiter les coûts financiers, ou, pour ceux qui ne trouvent pas de logement, à faire les allers-retours » (étudiante en deuxième année de formation d'ergothérapeute).

Enfin, quelques étudiants déplorent le manque d'accompagnement lié aux stages, par exemple dans la recherche de stages pour une étudiante de troisième année de formation d'assistante de service social : « Les conditions de vie n'étaient pas simples : beaucoup de stress par rapport aux études. L'absence d'accompagnement dans la recherche de stage était particulièrement stressante (pas de contacts donnés), surtout lorsque l'on ne vient pas d'Ile-de-France et que l'on ne connaît pas la région. J'ai eu peur à plusieurs reprises, de devoir abandonner mon année à cause d'un stage non trouvé. » L'encadrement apparaît défaillant aux yeux de plusieurs autres étudiants : « Quelques difficultés rencontrées lors des différents stages avec certains soignants. L'encadrement en stage n'était pas toujours assuré par des personnes investies. Certaines aides-soignantes profitent de la présence des stagiaires pour leur déléguer certaines de leurs propres tâches, en supplément de la prise en charge de nos patients et des soins infirmiers » (étudiante en première année de formation d'infirmière). « Les études infirmières sont épuisantes, parfois on est maltraités en stage.

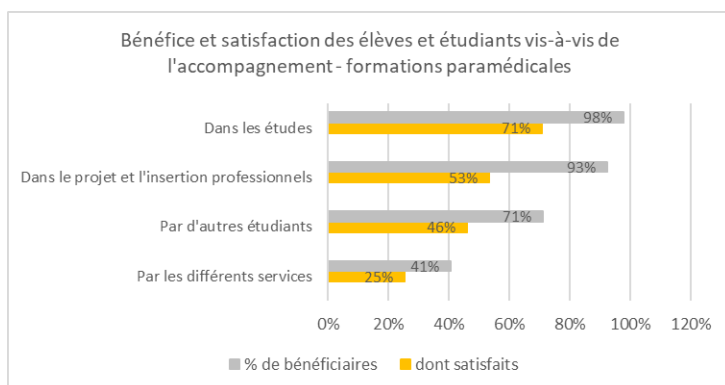
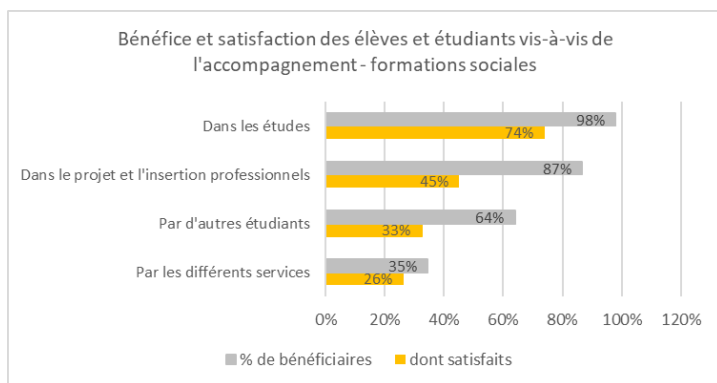
Certains d'entre nous gardent la force parce qu'on aime le métier mais parfois ça ne suffit pas pour tout supporter. On reste des humains, il faudrait mettre en place une formation permettant au tuteur/encadreur de stage d'être plus bienveillant et moins dans le jugement envers les étudiants. La charge mentale et le stress nous rendent malades » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière).

Ces récriminations font écho aux résultats de l'enquête nationale sur les conditions de formation des étudiants en soins infirmiers réalisée en 2024 par Réussis ton lfsi et l'association soins aux professionnels de la santé (SPS). Celle-ci établit à 63 % la proportion d'étudiants signalant des difficultés professionnelles principalement liées aux stages et aux relations avec le personnel encadrant. La même proportion ressent un stress lié aux stages souvent ou en permanence. Les étudiants qui ont envisagé d'abandonner la formation à cause de l'anxiété liée aux stages représentent 42 % de l'ensemble des répondants. Dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028, ces difficultés liées à la qualité de l'encadrement, mais aussi à la rémunération des stages et à l'éloignement des lieux de stage sont aussi bien identifiées.

1.5 Des étudiants mieux accompagnés

Par comparaison aux étudiants enquêtés par l'Observatoire de la vie étudiante en 2020, les étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau supérieur bénéficient plus souvent d'un accompagnement par le personnel administratif et enseignant de leur établissement : presque tous sont accompagnés dans leurs études (98 %) contre 83 % des étudiants en moyenne en 2020, et 91 % sont accompagnés dans leur projet et leur insertion professionnelle, contre 71 %. Ces accompagnements prennent différentes formes : tests de positionnement et ateliers de remise à niveau, entretiens individuels, soutien social ou psychologique, référents de parcours, contrats pédagogiques, analyse des pratiques collectives... Les étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau supérieur sont également un peu plus souvent accompagnés par d'autres étudiants sous la forme de tutorat ou de parrainage : 65 % dans les formations sociales et 73 % dans les formations paramédicales contre une moyenne de 60 % observée en 2020.

En revanche, l'accompagnement par des services spécialisés (services sociaux, médicaux, mission égalité et diversité) est moins présent que dans les autres filières de l'enseignement supérieur. Seulement 33 % des étudiants en formation sociale et 40 % des étudiants en formation paramédicale en ont bénéficié, pour une moyenne de 50 % observée en 2020.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Le taux de satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement par le personnel administratif et enseignant dans les études est très élevé (plus de 70 %), beaucoup plus que la moyenne des étudiants (49 %). Il est équivalent à celui observé dans les classes préparatoires aux grandes écoles en 2020 et ressort de plusieurs commentaires : « Je suis très satisfaite d'avoir été inscrite dans cet établissement qui me forme dans l'intégralité sur l'accompagnement des personnes vulnérables. Je suis reconnaissante envers tous les personnels de ce centre de formation » (étudiante en formation d'accompagnant éducatif et social).

La même reconnaissance est exprimée par une étudiante en deuxième année de formation de monitrice-éducatrice : « Notre coordinateur a été d'une grande aide. Il a su mener notre organisation et nous accompagner durant ces deux années de formation. Un grand merci à lui. » « Nos professeurs et intervenants sont très compétents et très professionnels. Ils sont à l'écoute et nous accompagnent au mieux dans notre parcours, je suis très reconnaissante envers eux » (étudiante en première année de formation d'assistante de service social). L'avis de cette étudiante en quatrième année de formation de masseuse-kinésithérapeute est plus nuancé : « L'accompagnement des professeurs de l'école est professeur-dépendant. Certains enseignants ne sont pas à l'écoute des étudiants. En revanche, nous avons également des enseignants formidables, avec qui il est possible de prendre rdv/ discuter au sujet de l'école, enseignements, problèmes personnels etc... »

Dans les formations sociales, le taux de satisfaction des étudiants franciliens apparaît plus élevé que celui observé au niveau national par la Fédération nationale des étudiants en milieu social dans l'enquête sur les « vécus et ressentis des étudiants en formation de travail social bac+3 », qui établissait en 2022 à seulement 39 % la part d'étudiants satisfaits de l'accompagnement proposé par leur centre de formation.

Pour autant, on l'a vu, une partie des étudiants ne se sentent pas suffisamment soutenus, notamment durant les périodes de stage ou sur les terrains d'apprentissage : « Il y a un grand manque de soutien de la part des coordinateurs de formation. Et je trouve dommage que les centres de formation n'aient pas un certain pouvoir pour sauver un/une apprentie de son lieu d'apprentissage quand il/elle se fait littéralement maltraiter » (apprentie en troisième année de formation d'éducatrice spécialisée).

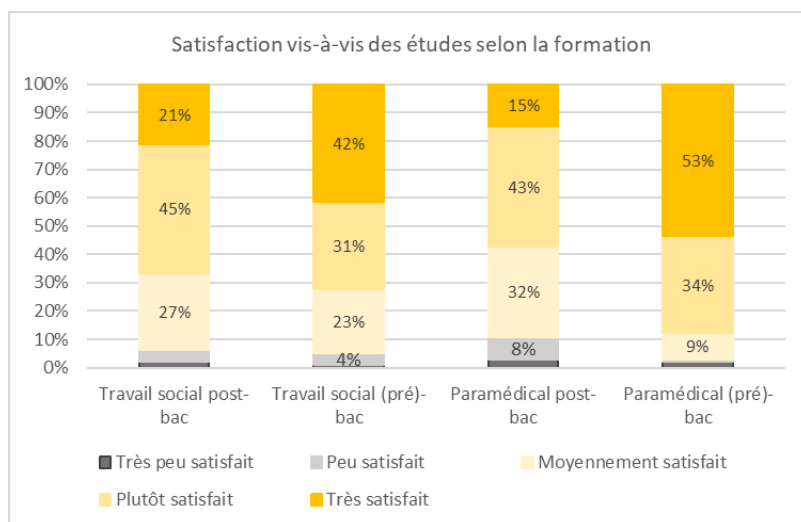
Plusieurs commentaires évoquent aussi un manque de soutien d'ordre psychologique : « Une attention à la santé mentale des élèves et un espace pour en parler. Beaucoup d'étudiants, dont moi, ont voulu quitter la formation, un espace de parole aurait été adapté » (étudiante en deuxième année de formation d'éducatrice spécialisée). « La communication avec les services administratifs de l'école n'est pas assez efficace sur les dispositifs, les aides et les moyens qui peuvent être mis en place pour aider les étudiants. Les aides, notamment de santé et d'accompagnement psychologique, ne sont pas évoquées dans l'école... » (étudiant en quatrième année de formation de masseur-kinésithérapeute).

Les étudiants des formations paramédicales sont un peu plus satisfaits que la moyenne de l'accompagnement dont ils bénéficient dans le projet et l'insertion professionnels (48 % pour une moyenne de 43 % des étudiants en 2020). Dans les formations sociales, l'accompagnement par d'autres étudiants sous la forme de tutorat ou de parrainage est moins bien apprécié (seulement 30 % d'étudiants satisfaits) que dans les formations paramédicales (44 % d'étudiants satisfaits). L'accompagnement par les services spécialisés, moins présents que dans les autres filières de l'enseignement supérieur, est aussi moins apprécié avec seulement un étudiant bénéficiaire sur cinq se déclarant satisfait.

Par comparaison aux étudiants, les élèves des formations paramédicales et sociales de niveau secondaire sont un peu moins souvent accompagnés par d'autres étudiants, mais surtout toujours plus satisfaits des différentes formes d'accompagnement dont ils ont pu bénéficier dans les études, le projet professionnel ou dans d'autres domaines.

1.6 Des étudiants majoritairement satisfaits de leurs études

Près de six étudiants sur dix des formations sociales et paramédicales de niveau supérieur se déclarent satisfaits de leurs études actuelles, une proportion proche de la moyenne observée en 2020 par l'OVE en Île-de-France (64 %). Les étudiants des formations au travail social apparaissent un peu plus satisfaits (64 %) que les étudiants des formations paramédicales (58 %). Le taux de satisfaction observé chez les élèves des formations de niveau secondaire est beaucoup plus important : 73 % dans les formations sociales et 87 % dans les formations paramédicales. On remarque que les élèves et étudiants en formation continue, plus âgés, et ceux de nationalité étrangère, tous davantage représentés dans les formations de niveau secondaire, se montrent plus satisfaits que les autres étudiants.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Le taux de satisfaction des élèves et étudiants apparaît logiquement corrélé aux difficultés qu'ils déclarent avoir rencontrées, notamment celles propres aux études. Il s'élève ainsi à 90 % des élèves et étudiants n'ayant rencontré aucune difficulté liée aux études, contre 45 % de ceux ayant rencontré trois difficultés.

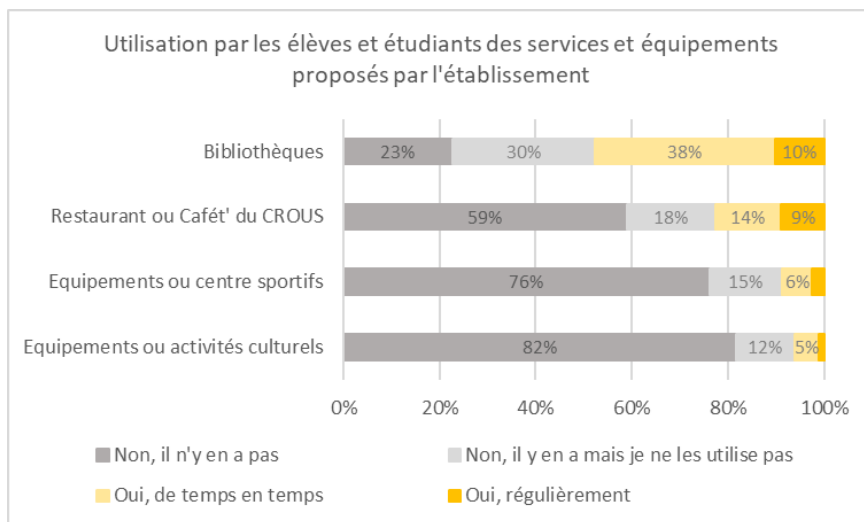
De nombreux étudiants des formations sociales et paramédicales disent rencontrer des difficultés dans le cadre de leur formation, plus que dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur à l'exception des classes préparatoires aux grandes écoles. La densité des emplois du temps semble en cause, alternant périodes de cours et de stages, dont certains ont laissé de mauvais souvenirs. La satisfaction vis-à-vis des études demeure néanmoins dans la moyenne des autres filières de l'enseignement supérieur.

2. Les équipements et services d'appui à la vie étudiante

Dans quel environnement d'études les élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales évoluent-ils ? On s'intéresse ici aux équipements et services venant en appui à la vie étudiante dans les centres de formation : bibliothèques, équipements sportifs ou culturels, restauration, services d'accompagnement, animations organisées, par comparaison avec les autres filières de l'enseignement supérieur.

2.1 Un déficit d'équipements au service de la vie étudiante

L'enquête réalisée auprès des étudiants fait ressortir le faible équipement des centres de formation paramédicale et sociale par rapport aux autres filières de l'enseignement supérieur. Ainsi, près d'un étudiant sur cinq dans une formation de niveau supérieur ne dispose pas d'une bibliothèque sur son campus, contre 8 % des étudiants franciliens enquêtés par l'OVE en 2020. De même, les trois quarts n'ont pas accès sur place à des équipements sportifs, contre un quart en moyenne ; et 83 % n'ont pas non plus accès à des équipements ou activités culturels, contre 39 % en moyenne. Une étudiante en troisième année de formation d'ergothérapeute le regrette : « Campus trop éloigné des infrastructures étudiantes. Pas un sport, pas un loisir, même pas de self Crous ou de véritable bibliothèque universitaire. » « Réel manque d'infrastructures pour faire du sport, ainsi que pour se nourrir puisque dans la cafet du Crous les repas sont limités, et toujours les mêmes » (étudiante en deuxième année de formation de masseuse-kinésithérapeute). Le déficit d'équipements et services, bien identifié dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales, rejoint le constat établi à l'échelle nationale dans les formations sociales à travers l'enquête sur les « vécus et ressentis des étudiants en formation de travail social bac+3 », qui déplore un manque d'information de la part des centres de formation sur les opportunités accessibles aux étudiants.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

En conséquence, l'utilisation de ces équipements est également moins fréquente parmi les étudiants des formations paramédicales et sociales de niveau supérieur qu'en moyenne. La moitié utilisent au moins de temps en temps la bibliothèque de leur établissement (71 % en moyenne) ; un sur cinq les services de restauration des Crous (41 % en moyenne) ; 7 % seulement les équipements sportifs (21 % en moyenne) ; 5 % les équipements ou activités culturels (15 % en moyenne).

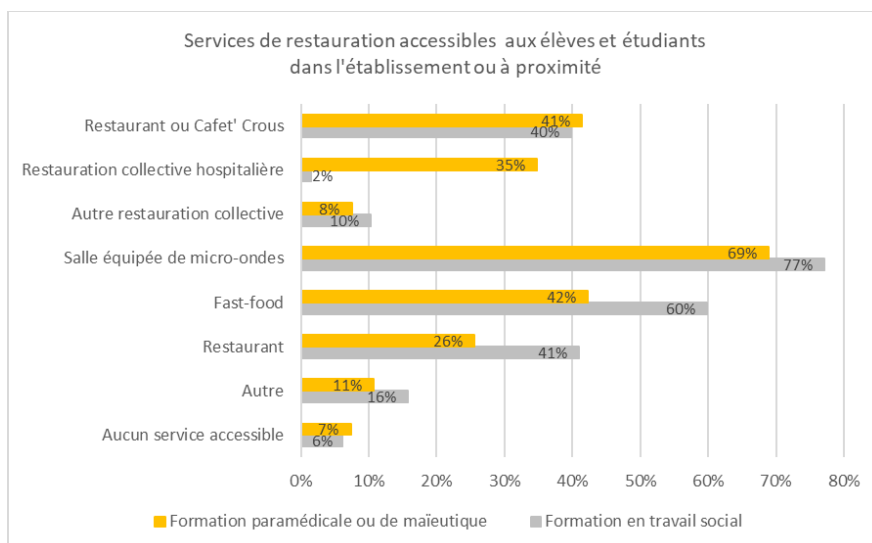
La surreprésentation des étudiants inscrits dans un centre de formation situé en grande couronne au détriment de ceux étudiant à Paris n'est pas en cause dans le faible taux d'équipement constaté. En effet, les centres situés en grande couronne apparaissent un peu mieux équipés que ceux situés à Paris, quelle que soit la nature de l'équipement.

Les élèves des formations de niveau secondaire fréquentent un peu plus les équipements sportifs et culturels de leur établissement, mais un peu moins les bibliothèques qui font plus souvent défaut.

2.2 Une offre de restauration limitée et peu appréciée

Pour le repas de midi, seulement 41 % des élèves et étudiants des formations sociales et paramédicales ont accès à un restaurant ou une cafétéria du Crous dans l'établissement ou à proximité, bien qu'elles existent dans certains cas : « Mon école s'est vu refuser l'entrée au Crous le plus proche car le restaurant était à l'intérieur d'une université. Nous devons donc déboursier des sommes énormes au Monoprix qui est la seule supérette accessible en une heure de temps de pause le midi » (étudiante en deuxième année de formation de psychomotricienne). « Pas de restaurant universitaire, avec une promesse de repas à prix universitaire (3€ et 1€ pour les étudiants boursiers³), depuis janvier, qui n'est toujours pas tenue » (étudiante en troisième année de formation de masseuse-kinésithérapeute). Un peu plus du tiers des élèves et étudiants des formations paramédicales ont accès à la restauration collective hospitalière, mais dans un cadre parfois très contraint, avec par exemple des « créneaux pour remplir le badge à la cantine hospitalière trop resserrés pour les étudiants (possible pendant 1h le mardi et jeudi à une certaine heure) » (étudiante en troisième année de formation de masseuse-kinésithérapeute).

La solution la plus fréquemment proposée par les centres de formation est la mise à disposition de salles équipées de micro-ondes. Elle concerne au total plus de sept élèves et étudiants sur dix et deux sur dix n'ont pas d'autres choix pour se restaurer, dans des conditions parfois critiques : « Concernant mon lieu d'études : pas suffisamment de tables pour manger, la plupart des étudiants mangeaient par terre. Le restaurant Crous était à 30 minutes en métro, ce qui ne nous laissait souvent pas le temps d'y aller. Il en était de même pour la bibliothèque » (étudiante en troisième année de formation de psychomotricienne). L'absence de restauration collective abordable a également des conséquences sur la santé des étudiants : « Absence de restauration au sein de l'Ifsi qui cause une mauvaise hygiène alimentaire et représente un coût élevé ; prise de poids due à l'absence de restauration » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière).

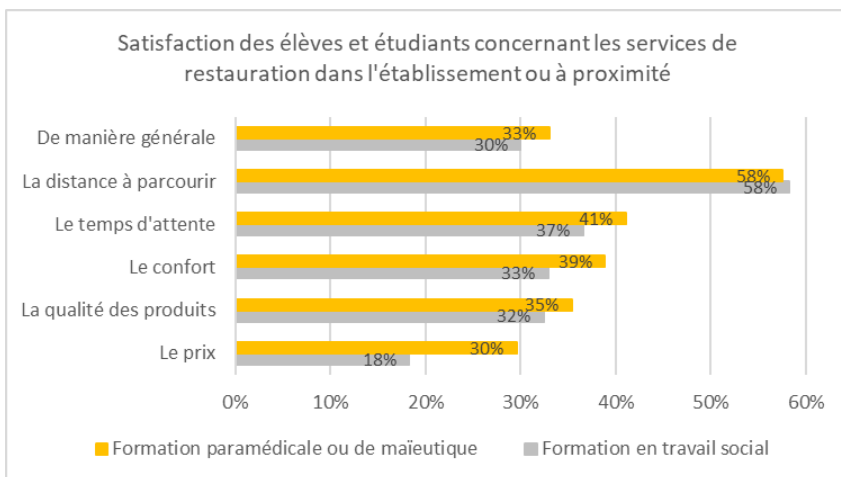


Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Les élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales déboursent en moyenne 7,5 euros pour se restaurer, soit deux fois plus que le tarif d'un repas proposé par les Crous. Seuls 11 % déboursent au plus 3,3 euros.

Concernant les services de restauration dans l'établissement de formation ou à proximité, assez peu d'élèves et étudiants se déclarent satisfaits de manière générale (32 %), surtout concernant le prix (27%), la qualité des produits (35 %), le confort (37%) et l'attente (40%). La satisfaction est plus importante quand existe une solution bon marché (Crous, restauration hospitalière, autre restauration collective bon marché, salle équipée) que lorsqu'elle n'existe pas. Par comparaison, l'enquête nationale sur les « vécus et ressentis des étudiants en formation de travail social de niveau bac+3 » évaluait à 33 % la part d'entre eux considérant pas du tout abordable le prix des repas proposés par leur centre de formation.

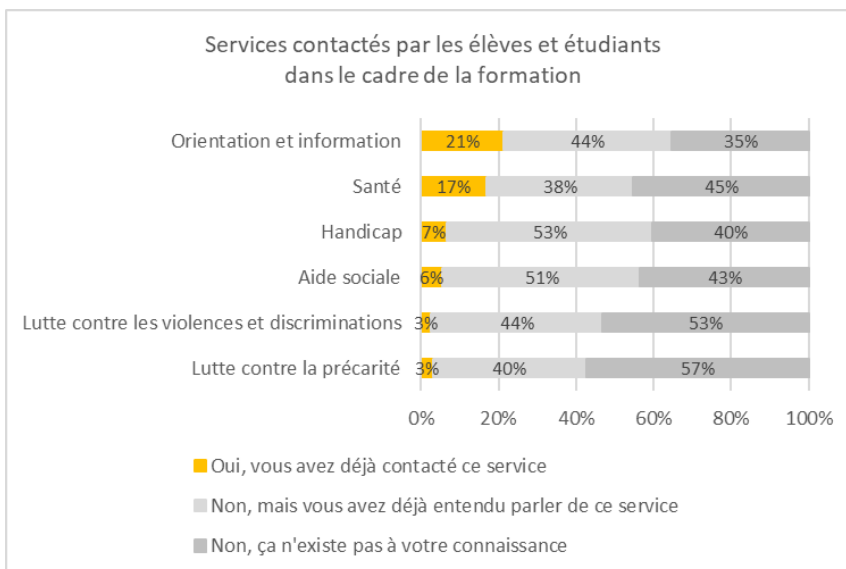
³ Durant l'année universitaire 2023-2024, les tarifs de restauration proposés par les Crous comportent deux tarifs : une tarification dite « sociale » à 3,30 € et une tarification dite « très sociale » à 1 € pour les étudiants boursiers ou non-boursiers précaires. Les étudiants peuvent avoir, pour ces tarifs, un « menu à 6 points » dans les restaurants universitaires. Il s'agit d'un repas complet comportant une entrée, un plat et un dessert. Dans les cafétérias, une formule « premium » à 2,80 € est aussi proposée aux étudiants boursiers ou en situation de précarité, et à 5,10 € pour les autres étudiants.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

2.3 Des services d'accompagnement peu présents et peu sollicités

L'enquête comporte plusieurs questions sur les contacts qu'ont eu les élèves et étudiants, sous différentes formes (mail, téléphone ou rendez-vous) avec divers services d'accompagnement spécialisé dans le cadre du centre de formation. Les mieux identifiés et les plus sollicités sont le service d'orientation et d'information : un élève ou étudiant sur cinq a été en contact avec le service, et 65 % savent qu'il existe, et le service de santé (service médical, médecine préventive) : un élève ou étudiant sur six a été en contact avec le service, et 55 % savent qu'il existe. Les services en charge du handicap et les services sociaux sont également identifiés par une majorité d'entre eux. Dans les formations paramédicales, ils sont plus nombreux à identifier le service de santé que dans les formations sociales ; c'est l'inverse pour le service social et celui en charge du handicap. Par comparaison, les étudiants interrogés par l'OVE en 2020 étaient nettement plus nombreux à identifier le ou les services de santé accessibles (80 %).



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

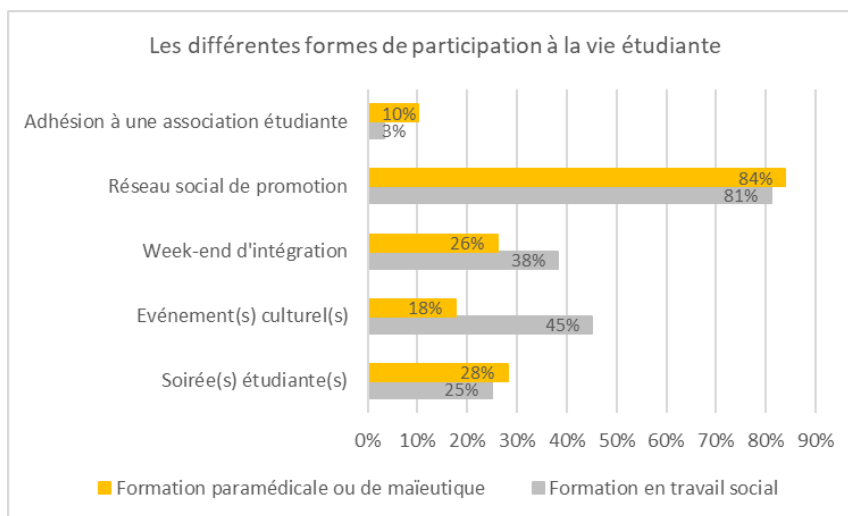
Là encore, la surreprésentation des étudiants inscrits dans un centre de formation situé en grande couronne au détriment de ceux étudiant à Paris ne remet pas en cause la disponibilité relative des services, puisqu'ils sont mieux identifiés par les étudiants inscrits dans les centres situés en grande couronne.

Plusieurs élèves ou étudiants évoquent un défaut de prise en charge de leur handicap dans le cadre de leur formation, comme cette étudiante en troisième année de formation de masseuse-kinésithérapeute : « Etant en situation de handicap, j'ai rencontré de grandes difficultés depuis le début de ma reconversion en Kinésithérapie : nombreux refus d'aménagements injustifiés malgré le soutien de la médecine universitaire + discriminations (remarques négatives déplacées de la part d'enseignants, etc.), ce qui m'a causé une fatigue immense avec *burn out* entraînant une interruption d'études pendant 1 an, ainsi qu'un grand découragement. Heureusement, j'ai enfin réussi à obtenir les aménagements demandés lors de ce dernier semestre, mais que d'énergie et de temps perdus !!! » « L'intégration des étudiants porteurs de handicap, notamment lors des stages hospitaliers, est compliqué. Les formateurs manquent parfois de bienveillance » (étudiante en formation de puéricultrice).

2.4 Une sociabilité étudiante assez peu développée

Telle qu'elle ressort de l'enquête, la sociabilité des étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau supérieur est un peu moins développée que la moyenne des étudiants interrogés en 2020. Seuls 9 % par exemple ont adhéré à une ou plusieurs associations étudiantes (culture, sport...), contre 28 % en moyenne dans les autres filières de l'enseignement supérieur. Un peu plus d'un quart ont participé à une soirée étudiante (40 % en moyenne en 2020), et 23 % à un événement culturel sur le site de l'établissement en journée (34 % en moyenne en 2020). Près de 30 % ont participé à une journée ou un week-end d'intégration. Une partie des étudiants le déplore, comme cette étudiante en troisième année de formation d'infirmière : « Aucune vie étudiante dans l'Ifsi (BDE inactif : ni soirées, ni week-end d'intégration). » Enfin, plus de 80 % font partie d'un groupe réunissant des étudiants de leur promotion via un réseau social.

Dans les formations de niveau secondaire, l'adhésion à une association et la participation à des événements festifs sont un peu moins répandus que dans les formations de l'enseignement supérieur.



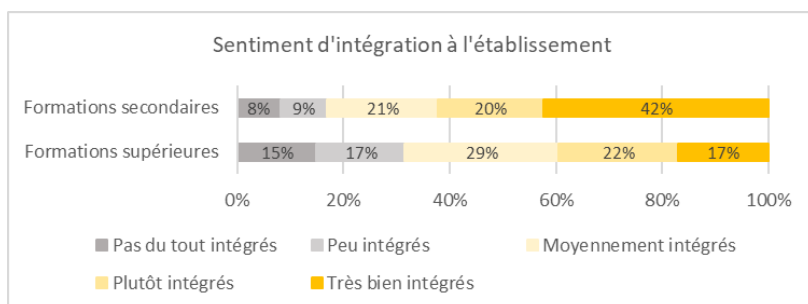
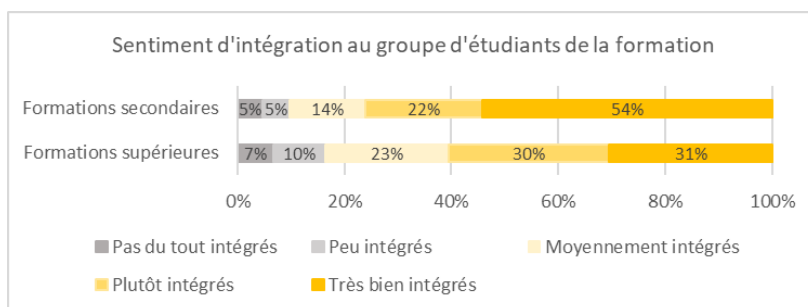
Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

L'animation de la vie étudiante varie beaucoup selon les formations. Ainsi, presque tous les étudiants en formation de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute et de psychomotricité déclarent qu'un week-end d'intégration est proposé dans leur établissement et qu'ils sont intégrés à un réseau social de promotion. Cependant, l'éloignement des campus auxquels sont rattachés certains étudiants les prive de nombreuses ressources comme le signale cette étudiante en deuxième année de formation d'ergothérapeute : « Etant sur le campus des Mureaux, j'ai difficilement accès aux événements organisés sur le campus de St Quentin auquel nous sommes affiliés (vente de culotte menstruelle, organisation étudiante écologique, friperies...). » Cette situation entretient un sentiment d'injustice chez cette autre étudiante en troisième année de formation d'éducatrice de jeunes enfants : « Le site sur lequel j'étudie ne bénéficie pas de restaurant universitaire, il est trop éloigné et nous n'avons pas le temps de s'y rendre, faire la queue, manger et repartir. Cela m'a manqué pendant mes études. De plus, payer la CVEC une centaine d'euros et ne bénéficier D'AUCUN de ses avantages car pas de vie étudiante sur mon site d'école est assez dommage. »

La participation à la vie étudiante est corrélée positivement à la satisfaction vis-à-vis des études : ainsi 77 % des étudiants membres d'une association étudiante et 77 % de ceux ayant participé à un événement culturel sur le site de l'établissement en journée sont satisfaits de leurs études, pour une moyenne de 64 %.

2.5 Un sentiment d'intégration dans la moyenne

Le sentiment d'intégration au groupe d'étudiants est très proche de la moyenne des étudiants franciliens interrogés par l'OVE en 2020 : 61 % s'estiment bien ou très bien intégrés. Le sentiment d'intégration à l'établissement est aussi très comparable (39 %). Les élèves des formations de niveau secondaire se jugent mieux intégrés que les étudiants, que ce soit au groupe d'étudiants (76 %) ou à l'établissement (62 %). Ces sentiments comptent dans la qualité de l'expérience étudiante, comme le soulignent certains répondants à l'enquête : « J'ai eu une grosse déprime au mois de janvier 2023 qui a été un frein dans mes études. Avec une lassitude de tout ce qui se passait, je ne voulais plus rien faire et baisser les bras. Mais j'ai été accompagnée par mes camarades de promo pour me remettre en selle et continuer mon parcours de formation. Ça a été une période longue et difficile à vivre pour moi et mon entourage, mais je n'ai pas baissé complètement les bras pour autant » (étudiante en troisième année de formation d'assistante de service social). « Je tiens juste à remercier mon mari et ma fille qui m'ont soutenue sans condition tout le long de ma formation d'aide-soignante. Ainsi qu'Aurore, une élève dans ma classe avec qui une très forte amitié s'est créée. Nous nous sommes aidées, motivées et soutenues du début de la formation jusqu'à aujourd'hui et pendant longtemps encore. »



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Le sentiment d'intégration est également corrélé positivement avec la satisfaction vis-à-vis des études : 34% seulement des élèves ou étudiants mal intégrés au groupe se déclarent satisfaits, contre 82% de ceux bien ou très bien intégrés. Et l'écart est comparable pour l'intégration à l'établissement (34% contre 89%). Se sentir mal intégrée accroît l'impression de solitude dont témoigne cette étudiante en première année de formation de technicienne de l'intervention sociale et familiale : « Il y a un manque d'organisation. On se sent seule et pas aidée. Il n'y a pas de contact avec les référents de formation, les stages sont très difficiles à trouver, pas d'aide ou peu. TISF est une formation un peu à l'écart des autres formations, on se sent seule. Pas d'échange avec d'autres TISF, métier peu connu ... je ne m'attendais pas à ça en entrant en formation... »

Les étudiants des formations paramédicales et sociales bénéficient moins souvent des équipements et services d'appui à la vie étudiante que dans les autres filières de l'enseignement supérieur. Leur taille souvent limitée et l'éloignement des sites universitaires les privent de nombreuses ressources, dont notamment l'accès à des repas à tarif avantageux. Ce constat est bien établi dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales qui vise à ce que soient mieux reconnus les droits des étudiants. Des marges de progression existent en matière de communication auprès des étudiants.

3. Des difficultés de logement et de transport pour une partie des étudiants

Les élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales ont été interrogés sur leurs conditions de logement et de déplacement, et sur leur niveau de satisfaction, rendant possible une comparaison avec les autres étudiants interrogés par l'OVE en 2020.

3.1 Des étudiants plus souvent hébergés chez leurs parents

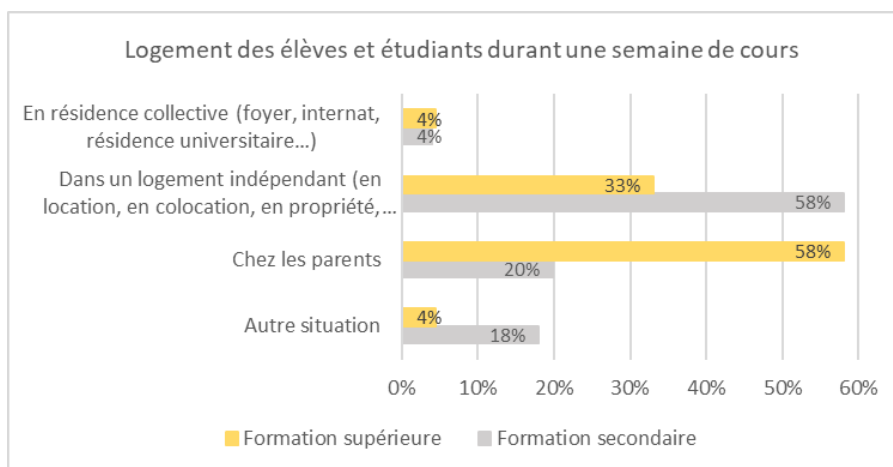
Près de 60 % des étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau supérieur résident chez leurs parents, une proportion supérieure de 11 points à celle observée chez les autres étudiants franciliens en 2020. À âge équivalent, ces étudiants sont toujours plus souvent hébergés par leurs parents. Jusqu'à 21 ans cette part atteint 80 % des étudiants des formations sociales et paramédicales en 2024 contre 63 % des étudiants franciliens enquêtés en 2020 ; entre 22 et 26 ans elle s'élève encore à 60 % contre 33 % en moyenne. Ce n'est qu'à partir de 27 ans que les différences s'atténuent.

Ce fort taux de cohabitation résulte de la faible proportion d'étudiants originaires d'une autre région que l'Île-de-France. Le bilan académique de Parcoursup de 2023 établit à 94 % la part des admis en Ifsi originaires d'Île-de-France. Celle des admis dans les centres de formation au travail social atteint 95 %, pour une moyenne de 81 %.

Il peut aussi être interprété comme un choix économique pour une partie des étudiants : « Je suis l'aînée d'une grande famille, mon père ne travaille pas pour cause d'handicap et ma mère est la seule à travailler, ça m'arrive d'aller l'aider à l'un de ses boulots car elle enchaîne plus de 3 emplois. Pour ne pas être un poids en plus, je me prends donc en charge (alimentation, frais de transports, vêtements ...) et dans la limite de mon budget, il m'arrive de participer aux dépenses de la famille » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière). « J'habite avec seulement ma mère (sans emploi) et mon frère (au chômage actuellement), donc aide (avec l'argent de la bourse) pour payer les besoins de vie (loyer, courses, ...) » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). À l'inverse, le coût d'un logement indépendant excède les capacités financières de cet étudiant en deuxième année de formation de psychomotricien : « Je suis étudiant étranger. Je suis arrivé en France en 2023 pour des études paramédicales au poste de psychomotricien. N'ayant pas de ressources financières consistantes, j'ai eu besoin d'un compte bloqué pour pouvoir tenir l'année et je bénéficie de 615 euros par mois. Le loyer prenant 500 euros il me reste 115 euros et le pass navigo quant à lui prend 87 euros ce qui me laisse sans grand-chose. J'ai pu bénéficier au cours de l'année de l'Aide au logement de 127 euros mais avec les imprévus, mon problème dentaire, les achats de certains matériels pour la formation et les tests lors des examens je reste presque sans rien et j'ai d'énormes difficultés pour me nourrir. »

Seulement 4 % des étudiants enquêtés habitent une résidence collective (foyer, internat, résidence universitaire...), une part nettement inférieure à celle observée en 2020 auprès des étudiants des autres filières de l'enseignement supérieur (11 %). Certes, la part d'étudiants en formation continue, non éligibles aux résidences étudiantes, est plus importante parmi ces étudiants, mais cela n'explique pas cet écart important. Une étudiante en première année de formation d'infirmière partage sa déception de n'avoir pas pu être admise dans une résidence du Crous : « Chez moi s'est très compliqué de réviser. Et les tensions familiales se font de plus en plus sentir. J'ai fait à plusieurs reprises des demandes de logement au Crous qui n'ont pas été acceptées. Je trouve que lorsqu'on n'est pas étudiant au crous ou à l'université cela rend difficile d'avoir un logement. Normalement les logements devraient être beaucoup plus faciles d'accès. Et essayer de simplifier les démarches surtout pour les étudiants infirmiers, tout ça parce qu'on ne touche pas la bourse du Crous. Je pense que pour simplifier la démarche, il faudrait faire une demande ne concernant que les logements et l'autre la bourse. Et mettre en place plus de logements destinés aux étudiants infirmiers afin de leur faciliter l'accès. »

Les élèves des formations de niveau secondaire, souvent plus âgés, sont plus souvent logés dans un logement autonome ou dans une autre situation, qui pourrait correspondre à un hébergement chez un tiers.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Parmi les élèves ou étudiants logés de façon autonomes, 35 % vivent seuls et 36 % sont en couple. 38 % vivent avec un ou plusieurs enfants. Des situations de suroccupation sont évoquées en commentaire par certains d'entre eux : « Actuellement je ne touche que le RSA, et j'ai un problème de logement avec mes 2 enfants, c'est compliqué de vivre chez un membre de la famille qui lui aussi a ses enfants. Je suis vraiment en recherche de logement pour pouvoir m'installer avec mes enfants dans de bonnes conditions » (étudiante en formation d'accompagnante éducative et sociale).

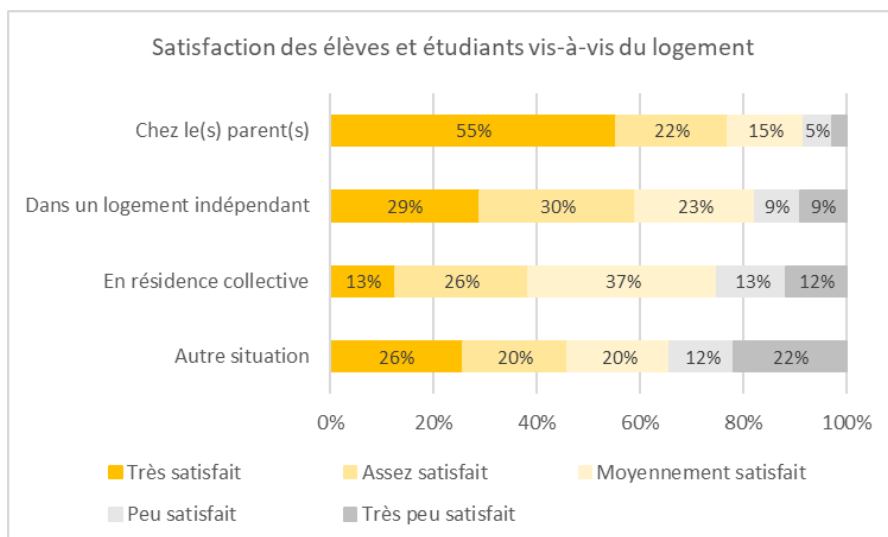
Les étudiants qui versent un loyer paient en moyenne 713 € par mois, 441 € en résidence collective (ou foyer, internat) et 757 € en logement indépendant. 70 % des résidents en résidence collective et 57 % des locataires perçoivent une aide au logement, dont le montant atteint en moyenne 238 € mensuels, couvrant environ le tiers du loyer.

Parmi les répondants à l'enquête, dix-huit se sont déclarés sans solution de logement : « Pour plus de précisions concernant mes réponses, je suis en situation d'emploi et je vis dans ma voiture, quand j'ai cours je dors à proximité du centre de formation et quand je travaille je dors dans la ville de mon lieu de travail » (étudiant en deuxième année de formation d'éducateur spécialisé). « Je suis en recherche d'appartement depuis la première année d'étude. Étant éloignée de mes parents qui vivent à Marseille cela est très dur à supporter. Je vis dans des hôtels et quelquefois chez des copines mais ce n'est pas une vie agréable, c'est plus stressant qu'autre chose. Et aucune personne n'a pu m'aider vis à vis de ça. Actuellement je suis encore à la recherche d'un logement. Je n'ai pas de famille, ni trop d'amis en Ile-de-France par manque de temps et peur du jugement par rapport à ma situation. Il m'est même arrivé de dormir dans ma voiture tellement j'étais épuisée de me demander où vais-je dormir aujourd'hui, mais ça même mes parents ne sont pas au courant sinon ils m'auraient demandé de rentrer alors que je veux réussir mes études pour pouvoir devenir infirmière car j'aime ce métier » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière).

3.2 Un niveau de satisfaction moins bon parmi les étudiants autonomes

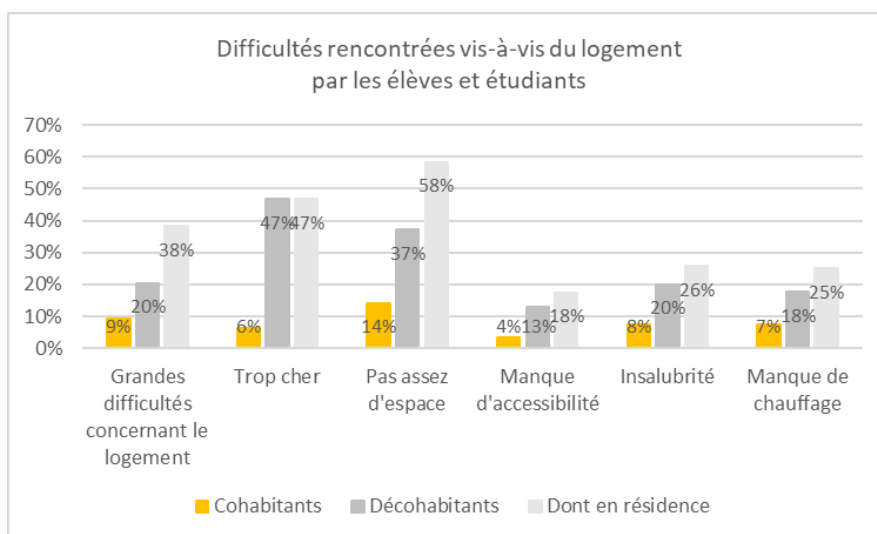
En moyenne, 70 % des étudiants des formations paramédicales et sociales de niveau supérieur se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de logement. La satisfaction est la plus élevée parmi ceux résidant chez leurs parents : 78 %, une proportion proche de la moyenne des étudiants franciliens en 2020. En dehors de certaines situations de suroccupation, le domicile familial offre davantage de confort matériel et psychologique : « Mes parents me sont d'une grande aide dans le soutien moral et financier » (étudiant en quatrième année de formation de masseur-kinésithérapeute) ; « J'ai la chance de pouvoir vivre chez mes parents » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière). En revanche, les étudiants logés de façon autonome sont moins satisfaits : 59 % seulement pour une moyenne de 70 % en 2020.

Par comparaison avec les étudiants, les élèves des formations de niveau secondaire sont encore moins satisfaits de leurs conditions de logement. Une étudiante en formation d'auxiliaire de puériculture évoque en commentaire des conditions de logement inadaptées : « Problème de logement car j'habite dans un T4 foyer jeunes travailleurs, la maison est bruyante, difficultés de concentration. » Une autre déplore l'insalubrité de sa résidence étudiante : « Pas facile tous les jours de vivre dans une chambre universitaire du Crous insalubre (cafards, punaises de lit, voisins bruyants, espaces communs sales...) » (étudiante en troisième année de formation d'éducatrice de jeunes enfants).



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

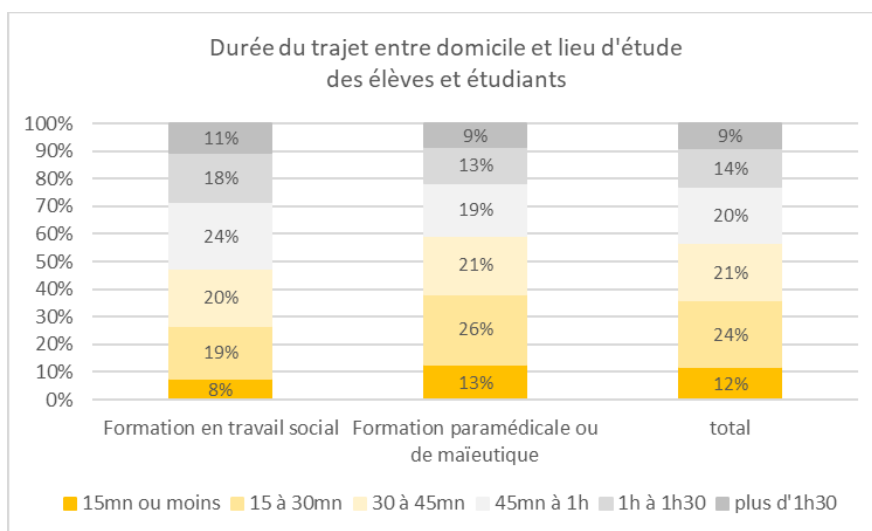
En moyenne, 15 % des élèves et étudiants interrogés en 2024 déclarent rencontrer de grandes difficultés de logement : 9 % seulement de ceux qui sont hébergés par leurs parents, mais 20 % de ceux ayant pris leur autonomie et même 38 % des étudiants en résidence dédiée ou en foyer. Les motifs d'insatisfaction sont principalement un prix trop élevé (coût élevé du logement charges comprises) et le manque d'espace. Une distance trop importante entre lieu de formation et employeur multiplie les difficultés pour cette apprentie en deuxième année de formation de psychomotricienne : « J'ai mon école qui est à Boulogne-Billancourt mais je fais mon alternance à Troyes, donc je dois faire des aller-retours toutes les semaines car je fais 3 jours d'alternance et 2 jours de cours par semaine. Et je dois payer 2 loyers car je n'ai pas de famille qui pourrait m'héberger dans ces 2 endroits. »



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

3.3 Un trajet moyen de 50 minutes vers le lieu d'étude

La durée moyenne d'un déplacement vers le site d'enseignement est de 50 minutes pour les élèves et étudiants des formations sociales et paramédicales, une valeur proche de celle observée pour les étudiants enquêtés en 2020 (56 minutes). Elle est un peu plus longue pour les étudiants des formations sociales (56 minutes) que ceux des formations paramédicales (49 minutes), dont les implantations sont plus nombreuses. En revanche elle diffère peu entre formations de niveau secondaire et supérieur. Un élève ou étudiant sur trois consacre au moins une heure à ce trajet, soit deux heures par jour (29% parmi les étudiants des formations sociales) ; 14 % passent plus de trois heures dans les transports : « J'habite à 1h45-2h de mon lieu d'étude et je fais tous les jours environ 3h30 de transports. Je suis mal desservie et donc je marche beaucoup. Lorsque je suis en stage et que je commence à 6h30 je me lève à 4h j'ai l'impression de ne pas avoir de vie ! Les logements sur Paris sont beaucoup trop chers ! » (Étudiante en première année de formation d'infirmière). « Le temps de transports est très long 2h aller 2h retour, malheureusement financièrement il ne m'est pas possible d'avoir un appartement étudiant » (étudiante en première année de formation d'éducatrice spécialisée). Trois élèves ou étudiants sur dix déclarent qu'ils ont rencontré des difficultés durant leurs études du fait de temps de transport trop longs. Pour limiter ces situations, le schéma régional des formations sanitaires et sociales préconise une meilleure prise en compte du lieu de vie dans le processus de recrutement des étudiants en formation, ainsi que dans l'affectation des étudiants en stage.

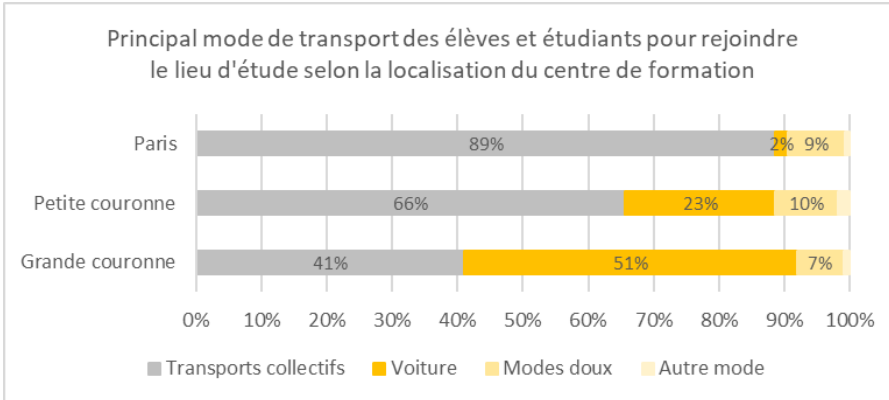


Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Comme pour les étudiants enquêtés par l'OVE en 2020, les trajets sont plus longs pour les élèves et étudiants résidant chez leurs parents (54 minutes) et moins longs lorsqu'ils habitent une résidence collective (39 minutes). Les trajets les plus longs concernent les déplacements vers les établissements situés à Paris (57 minutes en moyenne), les moins longs vers les établissements situés en grande couronne (45 minutes).

3.4 Un usage des transports en commun majoritaire dans l'agglomération

Les transports en commun constituent le principal mode de déplacement des élèves et étudiants scolarisés dans un établissement parisien (89%) ou de petite couronne (66 %). Ceux qui se rendent dans un centre de formation situé en grande couronne, en revanche, utilisent majoritairement la voiture. Sur ce point, les étudiants des formations paramédicales et sociales de niveau supérieur se différencient sensiblement des autres étudiants qui sont beaucoup moins nombreux à recourir à la voiture lorsqu'ils étudient dans un département de petite ou de grande couronne (respectivement 6 % et 14 %). Une mauvaise desserte des centres de formation par les transports en commun pourrait contraindre davantage les élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales par comparaison aux autres étudiants. La dispersion des terrains de stage auxquels les élèves et étudiants doivent aussi pouvoir accéder pourrait également expliquer ce niveau élevé de motorisation.



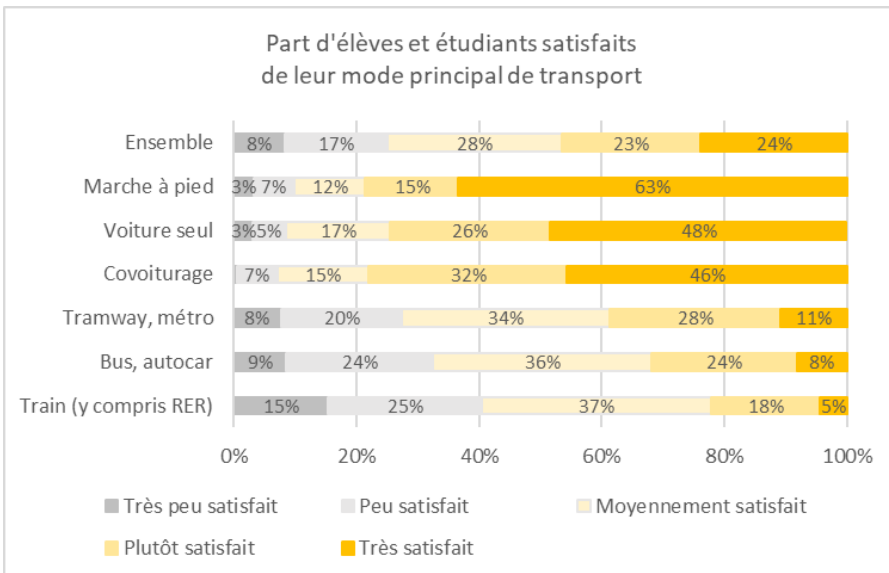
Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

La durée des trajets est la plus longue pour ceux effectués en transports en commun (61 minutes), devant la voiture (37 minutes) et les modes doux (principalement la marche, 25 minutes), des moyennes comparables à celles observées par l'OVE en 2020 auprès des étudiants franciliens.

3.5 Beaucoup d'insatisfaction parmi les usagers des transports en commun

Moins de la moitié des élèves et étudiants se déclarent satisfaits de leur mode de transport principal de manière générale, et 25% sont insatisfaits, des moyennes encore une fois proches de celles enregistrées en 2020 auprès des étudiants franciliens. Comme pour l'ensemble des étudiants en 2020, le degré de satisfaction est le plus élevé en mode doux (78%) et en voiture (75%) ; il retombe à 29% seulement pour les usagers des transports en commun. Parmi eux, ceux utilisant un train comme mode principal sont les moins satisfaits (22%), derrière les usagers des bus (32%) et du métro ou tramway (39%).

La satisfaction des élèves et étudiants est corrélée à leur temps de trajet : on compte 86% de satisfaits parmi ceux qui ont au plus 15 mn de trajet, 72% entre 16 et 30 mn ; contre 16% au-delà d'une heure de trajet. Plus des deux tiers des usagers des modes doux jugent leurs conditions de transport agréables contre 36% des usagers de la voiture et 15% seulement des usagers des transports en commun.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Une étudiante en deuxième année de formation d'infirmière évoque la mauvaise desserte de son centre de formation : « Pour le temps de trajet l'établissement est mal desservi, il n'y a qu'un bus par heure, parfois toutes les 30 minutes mais c'est assez rare. J'habite à 20 minutes en voiture de mon lieu d'étude, mais en transport je peux mettre jusqu'à 2 heures pour rentrer chez moi. Je précise que j'ai le permis mais pas de voiture. » La fiabilité des transports en commun est plusieurs fois mise en cause : « Concernant le transport : je prenais principalement le train (ligne P), et il y en avait un toutes les 30 minutes en heures de pointe, ce qui pouvait augmenter d'autant plus mon temps de transport. Je prenais également la voiture pour me rendre à la gare (15 minutes), le métro et parfois le RER lorsqu'il y avait un problème sur ma ligne de transilien. Je vivais très mal le moindre problème de transport étant donné l'impact sur mon temps de trajet » (étudiante en troisième année de formation de psychomotricienne). « Les transports en commun, source stressante pour ne pas arriver en retard en cours, souvent des problèmes sur les lignes ... » (étudiante en troisième année de formation de pédicure-podologue). « La mauvaise qualité des transports en commun (trains trop peu nombreux, peu fiables, trop petits par rapport au nombre de voyageurs...) a un impact très important sur mes conditions de vie et mes études » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière résidant hors Île-de-France).

Près de la moitié des élèves et étudiants devant faire face à des frais de transport trouvent cette charge financière lourde : 46% parmi les usagers des transports en commun et 60% parmi les usagers de la voiture. Des personnes en reprise d'études déplorent en outre n'avoir pas accès au tarif étudiant, comme cette étudiante en première année de formation de monitrice-éducatrice : « Les aides sont uniquement pour les jeunes de moins de 26 ans, quand on reprend ses études plus tard dans la vie, on n'a aucune aide ne serait-ce que pour les transports. » « Transports jugés bien trop chers et restreints car en tant qu'étudiante (mais en reconversion et tout juste plus de 30 ans), on n'est pas éligible au 50% du navigo que des étudiants de moins de 30 ans se voient accorder ou qu'on percevait lorsque l'on travaillait avant la reprise d'études » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière).

Les étudiants des formations sociales et paramédicales sont plus souvent hébergés par leurs parents que la moyenne des étudiants franciliens ; à l'inverse, peu sont logés en résidence étudiante, en internat ou en foyer, même si certains en auraient eu besoin. L'enquête révèle plusieurs situations de mal-logement qui relèvent de l'urgence sociale. Du fait de la mauvaise desserte d'une partie des centres de formation par les transports en commun, les élèves et étudiants empruntent plus souvent la voiture pour se déplacer que les autres étudiants, avec des conséquences parfois importantes sur leurs dépenses mensuelles.

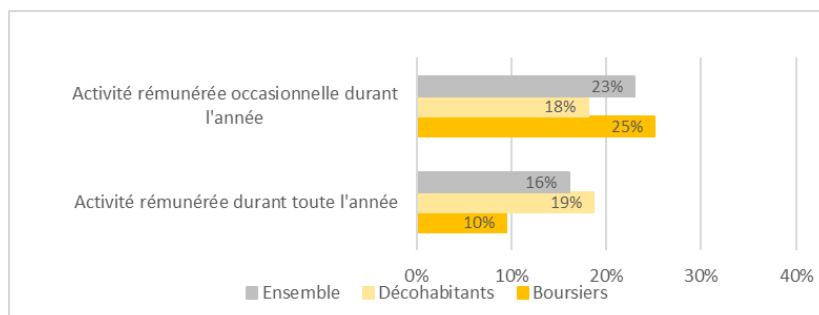
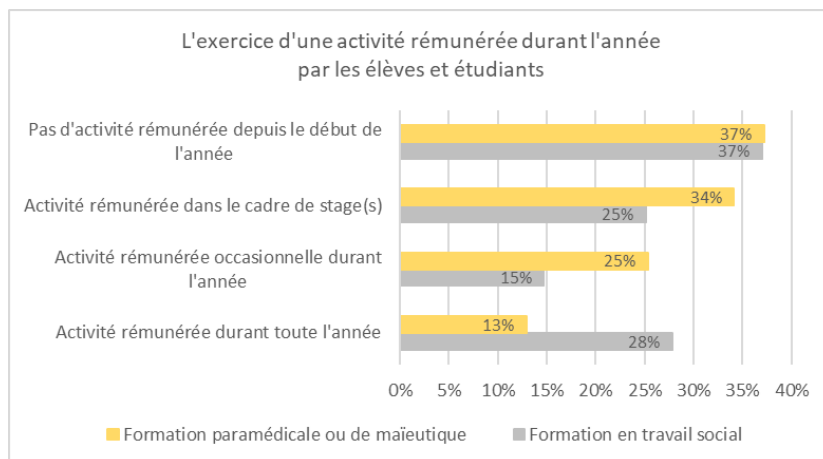
4. Une situation financière souvent mauvaise

L'enquête permet d'évaluer l'importance des activités rémunérées exercées par les élèves et étudiants des formations sociales et paramédicales en cours d'année, en rapport ou non avec la formation. Sans entrer dans le détail des ressources et des dépenses consenties, elle révèle également un certain nombre de signaux de précarité, que l'on peut comparer à ceux observés en 2020 chez les autres étudiants franciliens.

4.1 Une conciliation parfois difficile entre études et travail rémunéré

Un peu plus de 40 % des étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau supérieur exercent au moins une activité rémunérée durant l'année, hors stages rémunérés, une proportion proche de la moyenne des étudiants en 2020. Les stages rémunérés et les activités occasionnelles sont davantage cités par les étudiants des formations paramédicales (41% et 29%), tandis qu'une activité toute l'année est davantage citée par les étudiants des formations sociales (32 %). Les étudiants logés de manière autonome et les étudiants étrangers sont plus nombreux à travailler toute l'année. Ce n'est pas le cas des boursiers dont l'activité est majoritairement occasionnelle.

Les élèves des formations de niveau secondaire sont moins nombreux à cumuler études et emploi durant l'année (23 %).



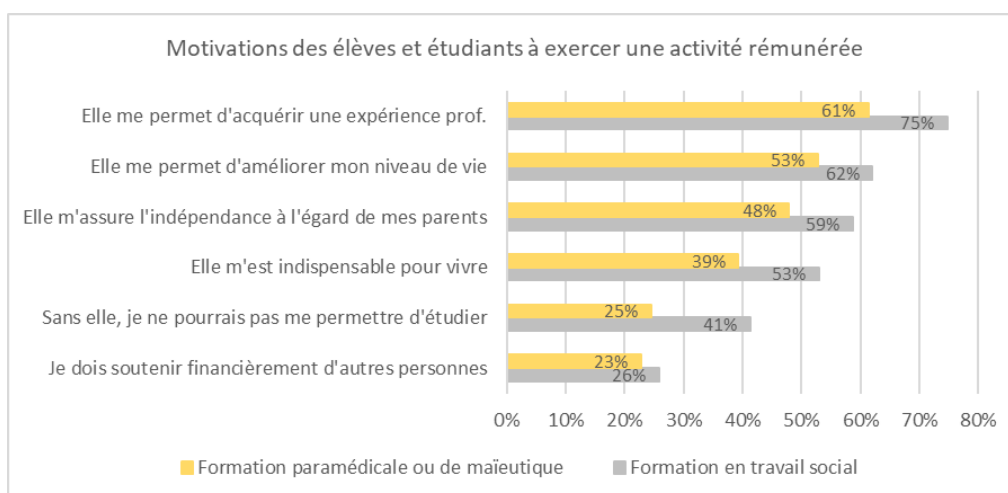
Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Parmi les élèves et étudiants qui travaillent en parallèle de leurs études, plus de la moitié déclarent que leur activité est directement liée au contenu de leurs études. C'est beaucoup plus fréquent que pour les autres étudiants en moyenne (un quart seulement se déclarent dans cette situation). On compte 13% d'alternants parmi les répondants à l'enquête, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, 21 % dans les formations sociales et 11 % dans les formations paramédicales. La durée moyenne hebdomadaire de cette activité s'établit à 18 heures (24 heures en formation sociale et 16 heures en formation paramédicale). Les deux tiers des étudiants ayant une activité rémunérée durant l'année ont aussi travaillé durant les vacances scolaires.

Parmi les motivations à exercer une activité professionnelle durant les études, l'acquisition d'une expérience professionnelle est la plus répandue. Mais la nécessité financière est également très présente : près de la moitié des étudiants déclarent que cette activité leur est indispensable pour vivre ou pour poursuivre leurs études. Elle est confirmée par l'enquête nationale sur les conditions d'étude des étudiants en soins infirmiers, qui évalue à 34 % la part des étudiants qui travaillent pour couvrir leurs besoins essentiels. Les étudiants des formations sociales sont plus concernés que ceux des formations paramédicales par la nécessité de travailler, de même que les étudiants logés de façon autonome. Ce n'est pas le cas des étudiants boursiers, pour qui ces activités contribuent davantage à améliorer leur quotidien.

Cependant, pour 15 % des élèves et étudiants, leurs obligations professionnelles constituent une difficulté dans leur parcours d'étude. Certaines, spécifiques aux personnes en promotion professionnelle, sont signalées en commentaires : « Étant en promotion professionnelle, je dois réintégrer les services pour travailler au mois de juillet, les vacances de Noël et les vacances d'avril. Je suis d'accord pour reprendre le travail au mois de juillet et profiter de mes vacances au mois d'août mais c'est complètement impossible de retravailler pendant les fêtes de Noël et Pâques, nous sommes en stage ou en partiels, mais l'hôpital ne veut pas le comprendre, on sert de bouche-trous pour pallier le manque de personnel. On n'a aucun recours, on a beau expliquer qu'on doit réviser ils s'en fichent complètement » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). Une autre étudiante en deuxième année de formation d'infirmière est au contraire empêchée d'effectuer des heures supplémentaires : « Disons que je suis en promotion professionnelle à l'APHP et donc, n'ai pas le droit, en tant qu'élève infirmier, d'effectuer des heures supplémentaires hors période de vacances...d'où un manque de rentrée d'argent accru ! »

Les élèves ou étudiants qui n'ont pas travaillé durant l'année en plus des études sont 38 % à n'en avoir pas eu le temps et 49 % à préférer se consacrer aux études (36% en formation sociale et 53 % en formation paramédicale). Pourtant certains en auraient eu besoin : « Je suis en reconversion. Si je travaille des heures suffisantes pour avoir l'argent nécessaire je n'ai pas le temps d'étudier et je perds mon statut "sans emploi" et par conséquent, le droit à la bourse du conseil régional qui finance la formation. Je reste bloquée. Malheureusement je ne trouve pas un contrat de professionnalisation, ce qui pourrait résoudre la situation » (étudiante en première année de formation d'éducatrice spécialisée). De même pour cette étudiante en quatrième année de formation de masseuse-kinésithérapeute : « L'exigence demandée par ma formation initiale : mon école m'empêche de travailler autant que je le souhaiterais (je ne peux m'engager dans un travail avec des horaires fixes, car les plannings ne sont pas fixes et peuvent être modifiés du jour au lendemain sans que les étudiants soient prévenus) »

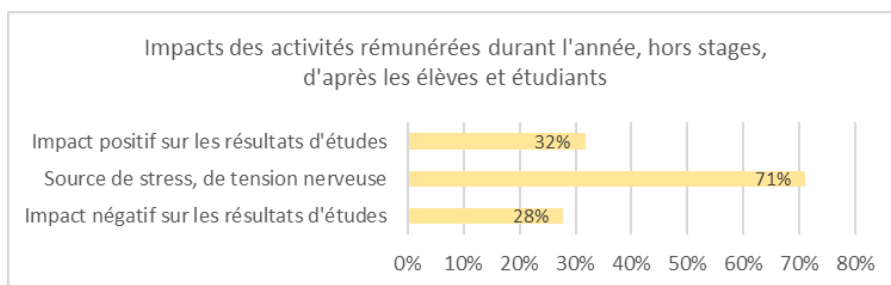


Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

En effet, concilier études et activité rémunérée demeure difficile pour une partie des élèves ou étudiants : « Je pense qu'il est primordial de savoir être organisé pour en même temps faire ses études et de l'autre côté avoir un travail à côté. Tout est possible mais il aurait parfois été intéressant pour moi dans ma faculté de ne pas avoir tant de changements de planning de cours car cela me faisait arriver en retard au travail et impactait mon salaire à la fin du mois (étudiante en troisième année de formation de pédicure-podologue).

Une autre étudiante en troisième année d'études d'infirmière déclare en commentaire ne pas pouvoir travailler : « L'aspect financier est compliqué. Lorsque nous sommes en stage en 12h/j ou 7h/j, il nous est impossible de travailler à côté pour avoir de l'argent et subvenir à nos besoins. Notre temps libre est dédié à nos études, aux travaux demandés par notre stage ou notre institut de formation. »

Les élèves ou étudiants qui travaillent durant l'année universitaire (hors stages) sont un peu plus nombreux à juger l'impact de cette activité sur leurs résultats d'études positif (31 %) que négatif (28 %). Cette appréciation est la plus positive chez les alternants (58 %). Cependant, elle représente une source de stress, de tension nerveuse pour plus de sept élèves ou étudiants sur dix : « Le rythme d'étude et d'alternance est épuisant, toutefois sans alternance les études ne seraient pas possibles. Nous passons notre vie dans le stress, nous finissons épuisés et avec l'impression d'avoir intégré peu de chose de notre formation théorique. Je souhaiterais que cela change, peut être en accordant des aides suffisantes aux élèves pour qu'ils n'aient pas à subir un rythme d'alternance aussi infernal (3 jours d'alternance/2 jours de cours intensifs, 5 semaines de vacances qu'on ne peut pas poser quand on le souhaite car les cours s'enchaînent pendant des semaines sans petites vacances, peu de reconnaissance de la part des professeurs du rythme qu'ont les élèves) » (étudiante en troisième année de formation de psychomotricienne). Une étudiante en troisième année de formation d'infirmière cumule deux emplois en plus de ses études : « J'arrive à m'en sortir en enchaînant deux travaux à côté de mes études et de mes stages. Cependant en 3e année j'arrive à mieux gérer mon argent et à avoir plus de temps pour travailler ce qui me permet de maintenir un rythme de vie assez sain. Malheureusement pendant mes deux premières années d'études supérieures il m'est arrivé de ne rien avoir à manger pendant des semaines » (étudiante en troisième année de formation infirmière). Même nécessité pour cette autre étudiante en formation d'auxiliaire de puériculture : « Niveau financier très compliqué malgré le fait d'être en alternance, et d'avoir un travail étudiant chez Lidl afin d'arrondir mes fins de mois en travaillant les weekends et en semaine (si je n'ai pas cours et qu'ils ont besoin) en faisant des heures supplémentaires ou inventaire dans mon magasin ou d'autres Lidl. Afin d'avoir un peu d'argent de poche en plus pour moi et aider ma mère et mes sœurs aussi... » (étudiante en formation d'auxiliaire de puériculture).

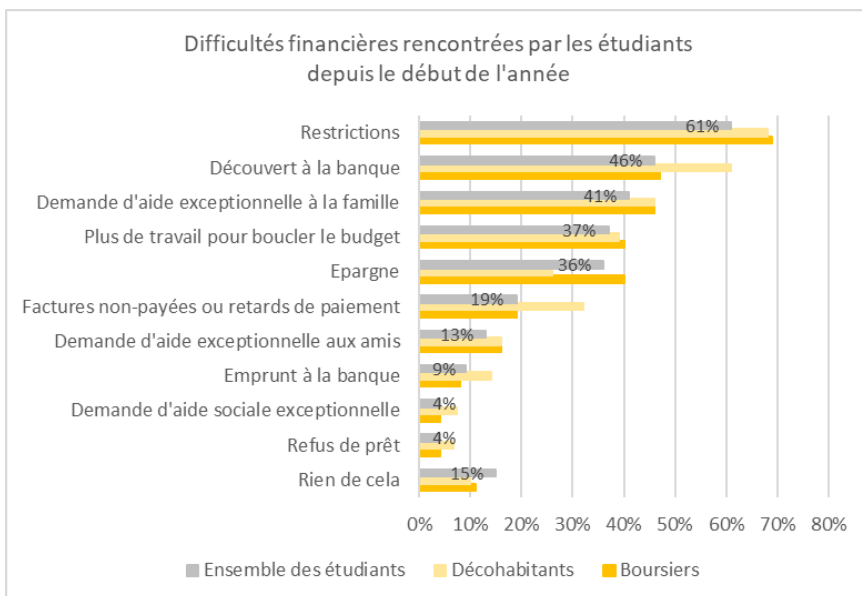


Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

4.2 Une précarité plus importante que la moyenne des étudiants

Six étudiants sur dix inscrits dans une formation post-baccalauréat déclarent s'être restreint depuis le début de l'année universitaire ; près de la moitié ont connu un découvert à la banque ; quatre sur dix ont demandé une aide exceptionnelle à leur famille ; enfin plus d'un tiers se sont mis à travailler ou à travailler davantage pour boucler leur budget ou faire face à des imprévus. Ces différents indicateurs des difficultés financières éprouvées par les étudiants des formations sociales et paramédicales sont significativement supérieurs à ceux observés en 2020 auprès des autres étudiants franciliens. Parmi eux, 41 % déclaraient s'être restreint, 24 % avoir connu un découvert bancaire, 21 % avoir demandé une aide exceptionnelle à leur famille et 17 % s'être mis à travailler ou à travailler davantage pour boucler leur budget ou faire face à des imprévus.

Si la récente période d'inflation a pu aggraver la précarité des étudiants en général, elle demeure plus accentuée pour ceux des formations paramédicales et sociales. En effet, 19 % d'entre eux ont eu des factures non-payées ou des retards de paiement depuis le début de l'année universitaire (loyer, agios, gaz ou électricité...). En 2023, à l'échelle nationale, 12 % des étudiants ont connu ce type de déboire.

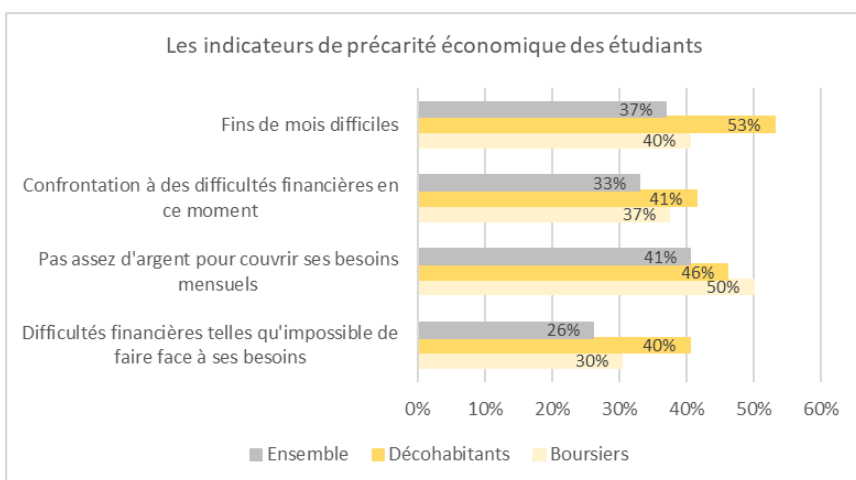


Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Les étudiants boursiers et plus encore les étudiants ne résidant plus chez leurs parents apparaissent davantage affectés par ces difficultés que les autres étudiants. Une étudiante en deuxième année de formation d'infirmière évoque sa situation difficile : « Nous nous retrouvons souvent à découvert, ne sachant pas si nous allons pouvoir manger le soir. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé de trouver un travail, nos études nous prennent énormément de temps, et malheureusement parfois nous ne pouvons pas nous consacrer à 100% à notre apprentissage, car il faut que l'on choisisse entre étudier ou manger. »

Par comparaison, les élèves des formations de niveau secondaire sont un peu plus nombreux à n'avoir rencontré aucune des difficultés financières proposées dans le questionnaire (26 % contre 15 % des étudiants). Ils sont moins fréquemment obligés de se restreindre ou de travailler davantage pour boucler leur budget. En revanche ils évoquent plus souvent des factures non-payées ou des retards de paiement.

D'autres indicateurs de précarité économique font ressortir la prégnance de ce phénomène chez les étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau post-bac. Un tiers sont confrontés à des difficultés financières en ce moment, soit 13 points de plus que la moyenne des étudiants franciliens interrogés par l'OVE au printemps 2020. Quatre sur dix déclarent n'avoir pas assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels, soit encore 13 points de plus que les valeurs observées en 2020. Les fins de mois difficiles concernent 37 % des étudiants, contre 26 % en France pour l'ensemble des étudiants en 2023.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Les étudiants boursiers et plus encore ceux ayant quitté le domicile parental sont davantage affectés par les difficultés financières que les autres étudiants. Les élèves des formations de niveau secondaire sont aussi davantage concernés : plus de la moitié d'entre eux connaissent des fins de mois difficiles (54 %). Le témoignage de cette élève en formation d'aide-soignante en atteste : « Pendant ma formation j'ai dormi dans la rue, j'arrivais à peine à manger, à me laver, et même lorsque j'ai trouvé cette chambre dans laquelle je suis, le loyer et les autres factures sont si chers que je n'arrive même pas à manger et à m'occuper au mieux de ma fille de moins de 2 ans. »

4.3 Des inquiétudes concernant le financement des études

Des inquiétudes concernant le financement des études pointent dans les commentaires de plusieurs étudiants. Elles font écho au diagnostic établi dans le nouveau schéma régional des formations sanitaires et sociales, qui préconise une clarification des critères de financement en partenariat avec les différents financeurs.

Ainsi, des étudiants font état de l'absence d'un financement couvrant toute la durée de formation. C'est le cas par exemple des indemnités de chômage : « Le chômage me permet aujourd'hui de ne pas avoir de problématiques financières mais le chômage ne couvre pas les 3 années de ma formation. Il est donc fort probable que je me retrouve en 3ème année en situation de précarité financière avec des difficultés pour payer mon loyer, me nourrir, etc. » (étudiante en première année de formation d'ergothérapeute). Ou encore : « J'ai commencé la formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle et après une rupture conventionnelle. J'avais donc une indemnité de Pôle Emploi les 2 premières années (ARE). Elle a été plus réduite pour la dernière année » (étudiante en troisième année de formation d'éducatrice spécialisée). Une autre étudiante en troisième année de formation d'infirmière, n'a, elle, plus rien perçu durant sa dernière année d'étude : « Les personnes en reconversion professionnelle sont également laissées pour compte. Trois ans d'études avec beaucoup de sacrifices et plus aucun revenu au bout de deux ans. Les aides ne sont pas attribuées sous prétexte que le conjoint gagne « trop ». » « J'ai également rencontré des difficultés avec le versement de ma Rémunération de Fin de Formation (RFF) par France Travail, je me suis retrouvée plusieurs mois sans revenus et sans avoir pu le prévoir. Toutes ces problématiques ont eu un réel impact sur ma capacité à poursuivre mes études et à m'y investir sérieusement, un cadre de vie sain y est essentiel » (étudiante en deuxième année de formation d'assistante de service social).

Des situations ont pu s'aggraver faute d'accéder à certaines aides sur lesquelles comptaient les étudiants : « La suppression du dispositif AIRE 2 pour la rentrée 2023 a été très dure financièrement à encaisser. Grâce à ce dispositif les frais de scolarité de 10 000€/an étaient pris en charge par la région et c'est ce qui m'a poussée à démarrer cette formation. Or la suppression à la rentrée 2023 de cette aide pour les formations sanitaires et sociales m'a donc obligée à payer les frais de scolarité des 2 dernières années (20 000€). J'étais trop engagée dans la formation pour arrêter et j'ai donc dû faire un prêt à la banque » (étudiante en deuxième année de formation de pédicure-podologue). « Avant d'entrer en formation, l'équipe pédagogique de mon institut de formation m'avait assuré que j'aurais droit à des aides pour payer mes frais de scolarité (5 000 euros par an), au final ces aides m'ont été refusées et d'autres ont été tout simplement supprimées. Alors que je comptais sur ces aides. Aujourd'hui je suis diplômée mais je suis endettée à hauteur de 10 000 euros » (étudiante en troisième année de formation d'ergothérapeute). Sont particulièrement ciblées les formations avec des frais d'inscription élevés : « J'ai fait une alternance pour me soulager du coût très important de ma formation (9 000€/an). En revanche, l'alternance que j'ai trouvée est loin de chez moi et les conditions de travail ne sont vraiment pas bonnes du tout. En espérant que les choses changent car pour des métiers de santé c'est scandaleux de payer autant pour effectuer un métier important pour la population » (étudiant en cinquième année de formation de masseur-kinésithérapeute).

Enfin, une partie des étudiants regrettent s'être vu refuser l'accès à une bourse régionale : « Il faut absolument soutenir financièrement les étudiants, quel que soit leur âge. J'ai 37 ans et j'ai besoin de l'aide de mes parents pour réussir à payer les factures et les frais de garde » (étudiante en première année de formation d'infirmière). « Pas de soutien de la région, je n'ai pas accès à une bourse (puisqu'ils considèrent que c'est à mes parents de m'aider), j'ai dû quitter mon emploi et donc je n'ai pas accès au pôle emploi, les réductions étudiantes s'arrêtent à 25 ans notamment du pass navigo, etc... je n'ai pas touché d'argent depuis mon job d'été d'août 2023 et j'ai tout à ma charge (logement, nourriture, transports, soins, etc...) » (étudiante en quatrième année de formation de masseuse-kinésithérapeute). « Les critères de la bourse ne sont pas représentatifs des conditions de vie. Ce n'est pas parce que les parents ont de l'argent qu'ils nous en donnent » (étudiante en première année de formation d'infirmière). « J'ai redoublé et je suis tombée enceinte, donc plus de bourse pour l'année de rattrapage. C'était très compliqué de gérer les dépenses, une grossesse et des stages infirmiers » (étudiante en troisième année de formation d'infirmière).

Une autre étudiante en formation d'auxiliaire de puériculture s'est vu refuser l'aide de son établissement pour des raisons de cumul des aides : « J'ai rencontré des difficultés financières, pendant plusieurs mois je devais m'en sortir avec 600€ entre mon loyer et les autres dépenses ce n'était pas facile, j'ai essayé de me rapprocher de mon établissement pour une demande d'aide, on m'a dit que je ne peux pas cumuler 2 aides à la fois, étant donné que je bénéficie de l'ARE. »

Les étudiants des formations paramédicales et sociales de niveau supérieur sont à peu près aussi nombreux que les autres étudiants à travailler en plus des études. Cependant, leur travail est plus fréquemment en rapport avec leurs études. Souvent indispensable pour boucler leur budget, l'activité rémunérée n'est pas toujours compatible avec des emplois du temps chargés et mouvants, avec comme résultante de fréquents indices de précarité et des inquiétudes concernant le financement des années d'études restantes.

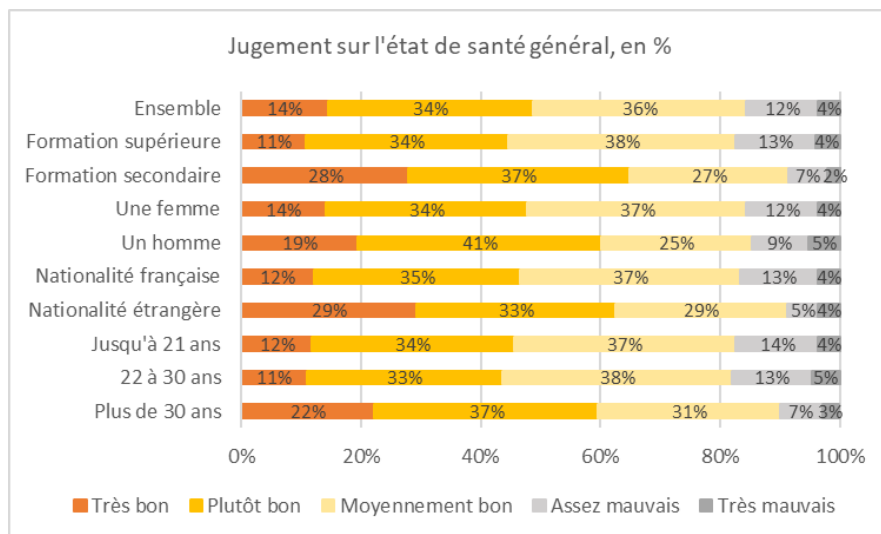
5. Une auto-évaluation négative de leur état de santé

Les élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales ont été interrogés sur leur état de santé et sur certains comportements qui y sont associés comme la pratique sportive, l'alimentation ou le recours à des soins. Leur état de santé mentale est également apprécié au travers de questions portant sur les émotions ressenties au cours des quatre dernières semaines.

5.1 Un état de santé jugé moins bon que la moyenne des étudiants franciliens

Seulement 45 % des étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau supérieur jugent leur état de santé bon ou très bon, une proportion nettement inférieure à celle observée parmi les autres étudiants en 2020 (67 %). À l'inverse, les étudiants qui le jugent mauvais apparaissent deux fois plus nombreux : 17 % contre 8 %. L'enquête nationale sur les conditions d'études des étudiant(e)s en soins infirmiers confirme ce résultat puisque 21 % des répondants jugent leur état de santé mauvais ou très mauvais. Une partie de cet écart tient à la surreprésentation des femmes parmi les étudiants des formations sociales et paramédicales. En effet, celles-ci évaluent moins positivement leur état de santé en moyenne : 43 % s'estiment en bonne santé contre 58 % des hommes. Toutefois l'écart demeure important avec les autres étudiants interrogés en 2020 : 61 % des étudiantes et 73 % des étudiants se considéraient alors en bonne santé.

Les élèves des formations de niveau secondaire se considèrent beaucoup plus souvent en bonne santé que les étudiants (65 %). C'est aussi le cas des élèves et étudiants de nationalité étrangère, et de ceux âgés de plus de 30 ans, qui sont davantage représentés dans les formations de niveau secondaire.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

L'appréciation de leur état de santé n'est pas sans lien avec l'expérience vécue durant les études. Par exemple, les étudiants insatisfaits de leurs études ne sont que 19 % à juger bon leur état de santé. Ceux qui se sentent peu intégrés au groupe d'étudiants ne sont que 34 % à se considérer en bonne santé. Les conditions de vie affectent aussi, mais dans une moindre mesure, la perception qu'ont les étudiants de leur santé. Au-delà de deux heures de trajet aller-retour entre le domicile et le lieu d'études, 40 % seulement des étudiants se considèrent en bonne santé, soit dix points de moins que les autres étudiants ; 38 % des étudiants déclarant ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels se disent en bonne santé, soit 17 points de moins que les autres.

5.2 Des comportements parfois défavorables à une bonne santé

La pratique régulière d'un sport (au moins une fois par semaine) est peu fréquente chez les étudiants des formations paramédicales et sociales de niveau supérieur (43 %) par comparaison avec la moyenne des étudiants en 2020 (58 %). Un sur quatre ne pratique jamais de sport. L'écart s'explique en partie par la surreprésentation des femmes dans les formations paramédicales et sociales, car les étudiantes sont nettement moins nombreuses à déclarer une pratique régulière (40 %) que les hommes (65 %). Mais il reste très important puisque les étudiantes interrogées en 2020 étaient 54 % à pratiquer une activité sportive régulière.

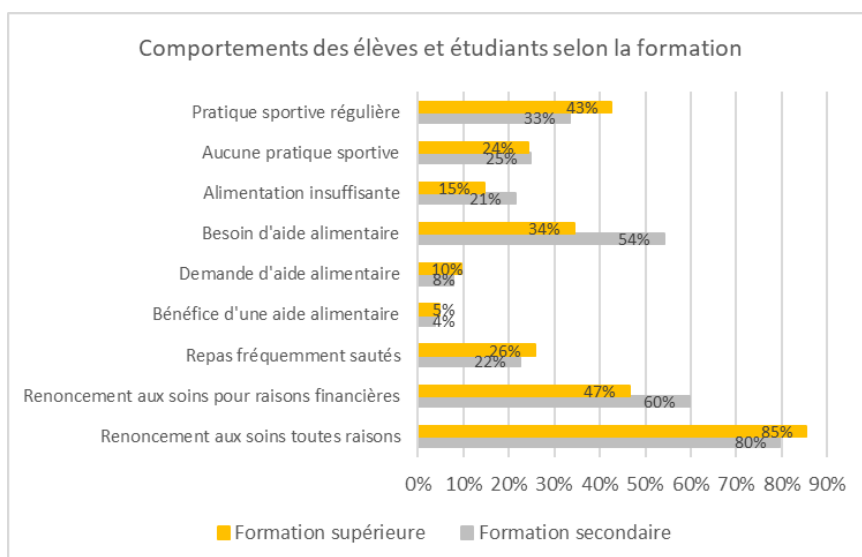
Une étudiante en première année de formation d'infirmière incrimine le manque de temps disponible : « La formation me prend tellement de temps et le planning n'est pas assez concordant avec le nombre d'heures de travail à passer derrière. Des cours alors qu'on est en stage et que le stage en lui-même demande un travail à fournir. Je n'arrive pas à trouver du temps pour des loisirs ou ne serait-ce que de pratiquer une activité physique. Le manque de sport se fait ressentir au niveau de mon asthme. » « Le fait d'habiter à une heure de transport, m'a contrainte à arrêter mes activités sportives » (« étudiante en quatrième année de formation de masseuse-kinésithérapeute). Dans les formations de niveau secondaire, les élèves ont encore moins de pratique sportive régulière (33 %).

Pour ce qui concerne l'alimentation, 16 % des élèves et étudiants déclarent qu'il leur est arrivé de ne pas avoir suffisamment à manger, 5 % souvent : « Ne pas avoir bénéficié de la bourse a été difficile pour pouvoir faire face au prix du diesel qui augmente et au prix des repas. J'ai très souvent sauté des repas pour économiser. Et je ne connaissais pas du tout les structures d'aide autres que la bourse. Je suis très mal renseignée » (étudiante en première année de formation d'infirmière). Près de quatre sur dix auraient eu besoin d'une aide alimentaire mais seuls 5 % ont pu en bénéficier ; 5 % ont vu leur demande refusée et 29 % n'en ont pas fait la demande.

On observe que les élèves ou étudiants logés en résidence collective, peu nombreux, ont eu davantage accès aux aides alimentaires que les autres (14 %). Les élèves ou étudiants sont 27 % à avoir souvent sauté un repas, faute de moyens financiers (42 %), par économie de temps (42 %), manque d'organisation (frigo vide, magasins fermés, 32 %) ou pour surveiller leur poids (24 %). À titre de comparaison, 22 % des étudiants en soins infirmiers qui ont participé à l'enquête nationale FNESI-SPS en 2024 ont déclaré n'être pas rassasiés faute de temps (63 %) ou d'argent (39 %).

Pour les formations au travail social de niveau bac+3, l'enquête sur les « vécus et ressentis des étudiants » évaluait en 2022 à 32 % la part d'étudiants sautant des repas, le plus souvent par manque d'argent (53 %). Ils étaient en revanche plus nombreux à bénéficier d'une aide alimentaire à l'échelle nationale (12 %).

Les élèves en formation de niveau secondaire apparaissent encore plus vulnérables, puisque 21 % déclarent ne pas avoir toujours eu suffisamment de quoi s'alimenter ; 54 % ont eu besoin d'une aide alimentaire mais seulement 8 % en ont fait la demande.



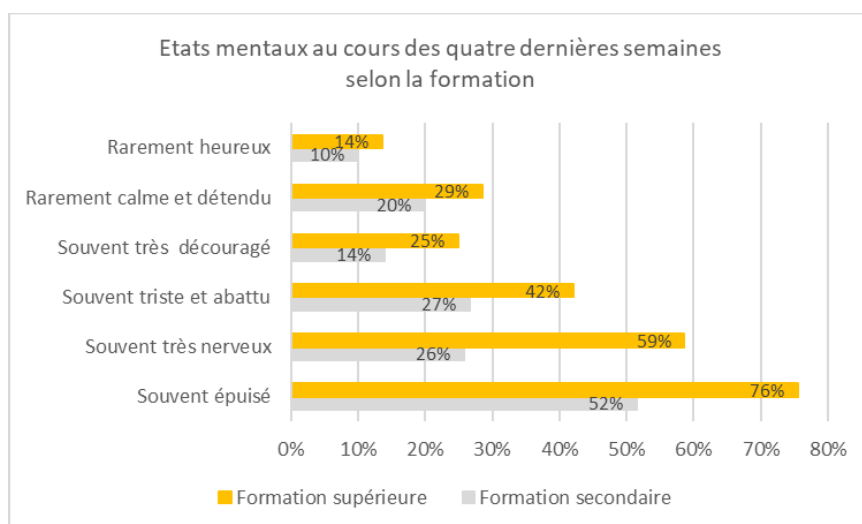
Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

En moyenne, 47 % des étudiants des formations sanitaires et sociales de niveau post-bac ont renoncé pour des raisons financières à consulter un médecin généraliste, un dentiste, un gynécologue ou un autre spécialiste, à se procurer des lunettes ou encore un moyen de contraception. Cette proportion est encore une fois nettement supérieure à celle observée en 2020 auprès des autres étudiants (25 %). Une étudiante en troisième année de formation d'infirmière s'en indigne : « Je trouve très alarmant que la jeunesse étudiante ne puisse ni manger à sa faim et surtout équilibré, ni consulter les praticiens nécessaires aux problèmes de santé qu'elle rencontre. » Renoncer aux soins pour des raisons financières est encore plus fréquent chez les élèves des formations de niveau secondaire (60 %).

D'autres motifs de renoncement à des soins sont également invoqués : le manque de temps pour 58 % des élèves ou étudiants, et le délai d'attente pour avoir un rendez-vous pour 57 % d'entre eux. Tous motifs confondus, c'est plus de huit sur dix qui ont renoncé à des soins depuis la rentrée universitaire. Quelques-uns mettent en cause un manque de souplesse de la part des équipes pédagogiques : « Ils ne prennent pas en compte les difficultés de transport ou financières des étudiants et n'acceptent aucune justification d'absence (il n'existe plus de rendez-vous médical le week-end avec des professionnels de santé débordés) » (étudiante en deuxième année de formation de psychomotricienne en alternance). « Quant aux rendez-vous médicaux ils sont impossibles à prendre puisque tous les cours sont obligatoires » (étudiante en formation de puéricultrice).

5.3 Une très forte vulnérabilité psychologique

Les étudiants des formations sociales et paramédicales de niveau post-bac déclarent des états mentaux au cours des quatre dernières semaines beaucoup plus sombres que la moyenne des étudiants enquêtés en 2020 par l'OVE. Trois sur quatre ont souvent souffert d'épuisement (59 % en 2020), comme cette étudiante en formation de puéricultrice : « c'est épuisant, nous avons nos démarches cliniques à rendre, le mémoire à faire, le stage à réussir avec parfois des conditions plus que déplorable : 4h de route par jour en transport avec des réveils à 4h30 pour enchaîner sur des journées en 12h, aucun vrai repos vu qu'ils sont utilisés pour faire les devoirs et valider le stage... » Six sur dix se sont souvent sentis très nerveux (38 % en 2020), et 42 % tristes et abattus (26 % en 2020). Un sur quatre se dit souvent « si découragé que rien ne pouvait (lui) remonter le moral » (21 % en 2020). Une partie de ces écarts très significatifs pourrait tenir à la période durant laquelle les étudiants ont été interrogés, plus tardive pour les étudiants des formations sociales et paramédicales qu'elle ne l'avait été en 2020 pour les autres étudiants⁴. Le fait qu'elle ait coïncidé avec les examens de fin d'année pourrait ainsi expliquer une partie de cet écart, mais pas son intégralité.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

2 L'enquête menée en 2020 par l'Observatoire de la vie étudiante s'est tenue entre le 12 mars et le 25 mai, celle menée en 2024 auprès des étudiants des formations sociales et paramédicales entre le 14 juin et le 16 juillet.

Les commentaires ajoutés par les étudiants font ressortir une forte détresse psychologique liée notamment, on l'a vu, à l'expérience vécue en stage, et des besoins d'accompagnement spécifiques : « Il serait nécessaire dans les formations de la santé ou du social de mettre à disposition un ou une psychologue en direction des étudiants car ce sont des métiers en lien avec l'humain, que certaines situations sont difficiles à supporter seul ou avec ses collègues et camarades, et que ces formations font remonter beaucoup de choses, peu importe ce que l'on a vécu. Et il est important de pouvoir être écouté et être allégé de certaines interrogations, émotions en faisant part de celles-ci à un ou une professionnel(le) pour que ça n'impacte pas notre lien envers l'autre » (étudiante en première année de formation d'assistante de service social). « J'ai beaucoup de chance d'avoir une famille qui me supporte et qui m'aide mais je regrette de ne pas avoir plus facilement accès aux psychologues et aux aides psychologiques en général » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière). « Je pense que des psychologues ou un accompagnement plus en détail sur le terrain des étudiants seraient indispensables pour le bien-être et la santé mentale des étudiants » (étudiante en deuxième année de formation d'éducatrice de jeunes enfants). Ou encore : « Les équipes pédagogiques, l'établissement prennent les études d'infirmière pour faciles et ne mesurent pas l'impact que ces études ont sur les étudiants, sur l'épuisement que cela représente et sur le manque de considération que l'on reçoit en stage. Nous sommes bien trop à souffrir d'un gros mal être même pas abordé une seule fois pendant la formation, très peu d'étudiants consultent des professionnels de santé mentale parce que « qui peut payer un psy 60 euros la séance ? » et même venant des formateurs « faut s'endurcir, tout le monde vit des stages difficiles ». C'est une réalité mais tout le monde ferme les yeux sur tout ça. On nous laisse seule, et tant pis si on abandonne la formation : « on fera autre chose », « on ne travaille pas assez » (étudiante en deuxième année de formation d'infirmière).

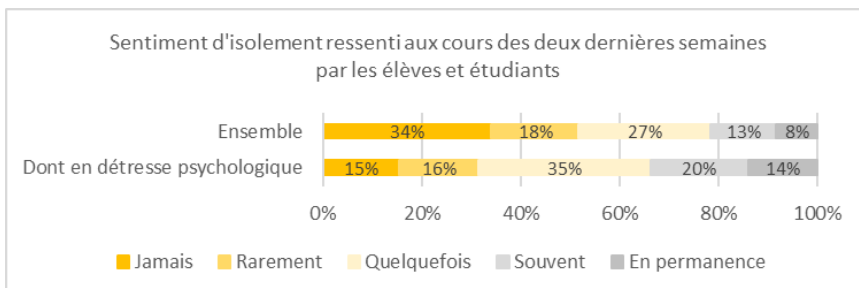
Un score de détresse psychologique a été construit sur la base des indicateurs relatifs aux états mentaux vécus au cours des quatre dernières semaines⁵. Il établit à 46 % la proportion d'étudiants concernés dans les formations sociales et paramédicales de niveau post-bac, soit 13 points de plus que la moyenne observée pour l'ensemble des étudiants en 2020 par l'OVE en Île-de-France, et 10 points de plus que la moyenne observée pour l'ensemble des étudiants en 2023 en France. La détresse psychologique apparaît un peu plus prégnante chez les femmes (47 %) que chez les hommes (33 %). Elle est aussi un peu plus marquée dans les formations paramédicales (48 %) que dans les formations sociales (40 %). Elle transparaît dans plusieurs commentaires ajoutés par les enquêtés, comme cette étudiante en troisième année de formation de psychomotricienne : « Santé mentale très détériorée : stress continu, 2 burn-out, dépression grave, pensées suicidaires, une TS. Le contexte personnel était difficile (deuil), mais je considère très clairement avoir été maltraitée durant mes 3 années d'études. Nous sommes considérés.e.s comme des enfants (badges à l'entrée des cours pour s'assurer de notre présence, notamment), ou des adultes (gestion de graves problèmes (harcèlement de masse) entre étudiants et avec nos études) selon que la situation arrange ou non l'administration. (...) Les enseignants sont globalement à l'écoute, mais l'administration pas du tout. Le personnel est mis à mal, déconsidéré (retours d'enseignants, maîtres de stage, jurys...) et, par effet domino, maltraitant. On assiste aux dysfonctionnements majeurs et graves qui sont décriés dans l'actualité (EHPAD, crèches) au sein même de notre école... » Ce résultat rejoint celui de l'enquête nationale sur les conditions d'études des étudiants en soins infirmiers, dans laquelle 27 % d'entre eux considèrent leur santé mentale mauvaise ou très mauvaise.

Les élèves des formations de niveau secondaire apparaissent moins sujets à la détresse psychologique que les étudiants des formations post-bac ; néanmoins elle touche près d'un élève sur quatre.

Les situations de détresse psychologique augmentent avec le sentiment d'être peu intégré au groupe d'étudiants ou à l'établissement. Les élèves et étudiants très bien intégrés ne sont que 29 % à en souffrir, contre 60 % de ceux se déclarant très peu intégrés. De même, la détresse psychologique est beaucoup plus accentuée chez les élèves et étudiants qui se disent très insatisfaits de leurs études (75 %) que chez ceux qui sont au contraire très satisfaits (20 %). Le fait de rencontrer des difficultés financières et surtout de cumuler durant l'année des difficultés de différentes natures liées aux études ou aux conditions de vie augmente également la probabilité de se retrouver dans cette situation au moment de l'enquête.

³ La détresse psychologique est mesurée d'après le score de détresse psychologique Mental Health Inventory - 5 (MHI-5) en 5 modalités : part des étudiants ayant obtenu un score inférieur ou égal à 14 sur 25. Un score égal à 5 équivaut à un individu ayant déclaré qu'au cours des 4 dernières semaines il était en permanence « très nerveux », « triste et abattu » et « si découragé que rien ne pouvait lui remonter le moral », ainsi que jamais « calme et détendu » ni « heureux ». Les non-réponses partielles sont intégrées sans modification au calcul du score. Source : Feres Belghith, Marie-Paule Couto, Odile Ferry, Yannick Morvan, Théo Patros, Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année 2020-2021, Observatoire de la vie étudiante, OVE Info n°45, novembre 2021.

Le sentiment d'isolement, lui aussi, est souvent en cause dans les situations de détresse psychologique : « Dur d'être étudiant surtout si on est loin de sa famille. L'isolement et la déprime peuvent vite se faire sentir. C'est pas facile tous les jours » (étudiante en troisième année de formation d'éducatrice de jeunes enfants). Parmi les élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 22 % se sont sentis isolés, en particulier de leurs amis, mais aussi de leur famille et des autres étudiants. Or 70 % de ceux qui se sentent très isolés sont considérés en situation de détresse psychologique.



Source : L'Institut Paris Region, enquête sur les conditions de vie des élèves et étudiants des formations paramédicales et sociales, 2024.

Plus souvent confrontés à des difficultés dans le cadre de leur formation, les étudiants des formations paramédicales et sociales de niveau post-bac apparaissent en moins bonne santé que la moyenne des étudiants, notamment en ce qui concerne leur santé mentale. Près de la moitié d'entre eux peuvent être considérés en situation de détresse psychologique, un constat qui interpelle les équipes en charge des formations, mais aussi des stages et des services d'appui à la vie étudiante.

Conclusion

Les étudiants des formations paramédicales et sociales se distinguent des autres filières de l'enseignement supérieur par une très forte surreprésentation des femmes, et dans une moindre mesure des personnes en reconversion ou en reprise d'études. Ces caractéristiques ne sont pas sans incidences sur leur expérience étudiante, marquée par un vécu souvent douloureux des périodes de stages, nombreuses dans ces formations, faute d'un encadrement adapté, et par des difficultés financières ou des responsabilités familiales nécessitant parfois une certaine souplesse dans l'organisation même des formations.

Par comparaison aux étudiants des autres filières de l'enseignement supérieur, ceux-là décrivent en effet des formations plus exigeantes en termes de charge de travail et de disponibilité horaire dans la semaine et tout au long de l'année. S'ils bénéficient plus souvent d'un accompagnement par les personnels administratifs et enseignants dans les études et le projet professionnel, comparable à celui observé dans les classes préparatoires aux grandes écoles, celui-ci reste parfois en deçà des besoins ressentis, en particulier pour l'encadrement des stages mais aussi pour l'accès aux différentes aides ou services d'appui à la vie étudiante. L'éloignement par rapport aux campus universitaires prive ainsi un grand nombre d'entre eux des aménités accessibles aux autres étudiants comme une restauration bon marché, des équipements sportifs, des animations culturelles ou solidaires, malgré leur participation à la contribution de vie étudiante et de campus. Deux séries d'indicateurs placent les élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales parmi les plus défavorisés. La première a trait à leur situation financière, marquée par de nombreux signes de précarité et des difficultés de prise en charge financière pour ceux en reconversion ou en reprise d'études. L'exigence et l'organisation de certaines formations compliquent leur conciliation avec une activité rémunérée notamment. L'autre préoccupation concerne leur état de santé, avec des comportements moins favorables que la moyenne des étudiants en matière d'exercice physique ou d'accès aux soins, une auto-évaluation plus négative de leur état de santé et surtout des situations de détresse psychologique nettement plus fréquentes que celles observées dans les autres filières de l'enseignement supérieur en 2020 ou en 2023, date de la dernière enquête nationale de l'Observatoire national de la vie étudiante. Ces constats contribuent à étayer les éléments de diagnostic inclus dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales et à interpeller les différentes parties prenantes de ces formations sur plusieurs chapitres : l'amélioration de l'accueil en stage via l'établissement d'une charte et si possible la formation et la gratification des personnels encadrants ; l'accompagnement et la lutte contre les abandons via le soutien budgétaire à des expérimentations et initiatives menées par les centres de formation sous différentes formes (ateliers de remise à niveau, accompagnement social et psychologique, analyse de pratiques, aide à la réorientation, tutorat ou mentorat...) ; l'amélioration de l'accès aux équipements et services d'appui à la vie étudiante via des conventions avec les universités et les Crous, et via des actions de communication ; la lutte contre la précarité via les bourses, les indemnités de stages, les prises en charge des frais de transport, les aménagements horaires pour pouvoir exercer une activité rémunérée, la communication sur les aides existantes, l'accès facilité à la restauration et aux distributions alimentaires et autres aides d'urgence des Crous et de la Région ; la lutte contre la détresse psychologique via la clarification des ressources disponibles dont certaines sont soutenues par la Région ; enfin l'amélioration de l'accès au logement étudiant ou jeune actif à tarification sociale au sein des opérations cofinancées par la Région.

Annexe 1

Méthodologie de l'enquête

Le questionnaire de l'enquête a été établi en partenariat avec les services de la Région sur la base d'une sélection des questions posées dans les enquêtes nationales Conditions de vie des étudiants 2020 et 2023 de l'Observatoire national de la vie étudiante, de façon à permettre la comparaison des résultats. La sélection a porté en priorité sur les questions relatives aux conditions d'études et aux conditions de vie de façon à limiter la durée nécessaire pour compléter le questionnaire et optimiser le nombre de questionnaires exploitables. Quelques questions complémentaires ou modalités ont été ajoutées dans l'objectif d'approfondir certaines thématiques, comme l'accès à différentes offres de restauration. Une question ouverte en fin de questionnaire proposait aux participants d'ajouter un commentaire à leurs réponses.

Le lien vers le questionnaire a été adressé aux élèves et étudiants directement par les organismes de formation partenaires de la Région à partir du 14 juin 2024. Après deux relances effectuées par les organismes de formation, l'enquête a été clôturée le 16 juillet, avec le recueil de 2 766 questionnaires exploitables, dont 2 580 questionnaires complets.

Les taux de réponse étant variables selon les formations, un coefficient de pondération a été affecté aux répondants selon la formation et le statut des élèves et étudiants, sur la base des résultats de l'enquête DREES auprès des étudiants de 2020. Ces coefficients de pondération varient de 0,2 pour les étudiants en formation continue d'ergothérapeute, psychomotricien, pédicure-podologue, masseur-kinésithérapeute et sage-femme, très nombreux en proportion à avoir participé à l'enquête, à 1,5 pour les étudiants en formation initiale ou sous statut d'apprenti d'infirmière, qui, au contraire, ont peu participé. Les formations ayant recueilli trop peu de réponses ont été écartées de l'exploitation ; c'est le cas par exemple des formations d'ambulancier et de manipulateur en électroradiologie médicale.

Un autre biais d'enquête n'a pas pu être corrigé faute de données disponibles à un niveau détaillé. Il s'agit de la répartition géographique des étudiants au lieu d'études, qui globalement sous-estime les étudiants inscrits dans un établissement parisien au profit de ceux inscrits dans un établissement de grande couronne, et singulièrement en Seine-et-Marne. Ce biais est néanmoins pris en compte dans l'analyse des résultats.

Enfin, un dernier biais invérifiable concerne la surreprésentation possible des élèves et étudiants confrontés à des difficultés, qui seraient plus motivés pour les faire connaître à travers leurs réponses à cette enquête.

Annexe 2

Bibliographie

Belghith F., Bugeja-Bloch F., Couto M-P., Ferry O., Patros T., La crise dans le rétroviseur ? Panorama des conditions de vie étudiantes en 2023, Observatoire national de la vie étudiante, OVE Infos n°48, septembre 2024.

Belghith F., Bugeja F., Couto M-P., Ferry O., Patros T., Repères 2023, Observatoire national de la vie étudiante, 2023.

De Berny C., Conditions de vie des étudiants franciliens, Exploitation des résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants en 2020, L'Institut Paris Region, septembre 2023.

Deguingand F., Chantepy M., Pidance T., Rapport d'enquête : Vécus et ressentis des étudiant-e-s en formation de travail social bac+3. Comment les étudiant-e-s du milieu social vivent leur formation ? Fédération nationale des étudiant-e-s en milieu social (FNEMS), 2022.

Dossier de presse Enquête nationale sur les conditions de formation des étudiant(e)s en soins infirmiers, Synthèse des résultats de l'enquête nationale, Réussis ton Ifsi et l'association soins aux professionnels de la santé (SPS), 2024.

Dossier de presse Enquête bien-être #NousSoigneronsDemain, Fédération nationale des étudiant-e-s en sciences infirmières (FNESI), 2022.

MESR-SIES, Les bilans académiques Parcoursup, Académies et régions académiques, Campagne 2023, 5^{ème} édition, juin 2024.

Région Île-de-France, Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) 2023-2028.

Annexe 3

Tableaux détaillés par formation pour les formations avec plus de 100 réponses exploitables

Difficultés rencontrées vis-à-vis des études selon la formation

	Aide-soignant	Assistant de service social	Auxiliaire de puériculture	Educateur de jeunes enfants	Educateur spécialisé	Infirmière	Masseur-kiné.	Psychomotricien
Exigence du travail demandé	17,5	57,2	22,1	38,9	35,1	56,6	48,1	60,5
Contenu des enseignements	11,7	25,8	13,9	20,3	25,2	43,1	28,5	28,1
Organisation dans l'établissement	6,9	43,9	14,5	54,1	50,5	51,9	48,6	64,1
Problèmes administratifs	3,3	29,6	10,5	36,7	38,6	29,3	31,9	55,7
Perte de motivation ou désintérêt	5,9	18,9	11,1	23,1	32,6	33,2	20,2	23,1
Autres aspects liés aux études	7,8	23,9	9,5	14,3	20,2	29,3	20	23,9
Nombre de répondants (non pondéré)	308	122	163	141	173	1054	207	185
Conditions matérielles au domicile selon la formation								
Ordinateur/tablette personnel	52	70	54,1	76,7	75,8	69,6	89,3	82,6
Bureau	39	55,5	42,2	56,5	60	56,2	82,7	69,4
Espace calme	47,7	50,7	51,7	56,7	55,3	51,7	72,8	62,6
Bonne connexion internet	51,6	59,7	61,9	56,9	67,5	60,4	73,6	62,4
Satisfaction vis-à-vis des études selon la formation								
Bonne ou très bonne satisfaction vis-à-vis des études	89,2	70,6	85,2	74,8	59,5	51,7	76,9	75

Equipements proposés par l'établissement

	Aide-soignant	Assistant de service social	Auxiliaire de puériculture	Educateur de jeunes enfants	Educateur spécialisé	Infirmière	Masseur-kiné.	Psychomotricien
Equipement ou centre sportif	32,4	19,4	22,9	15,8	24,7	22,1	24,3	18,7
Equipement ou activité culturelle	24,8	24,5	22,6	29,7	30,6	11,2	15,8	22,5
Restaurant ou cafet du Crous	49,4	27	39,6	37,2	44,5	44,1	35,5	10
Bibliothèque	61,7	81	73,2	99,3	95,4	84	67,8	19,3
Autres services de restauration accessibles dans l'établissement ou à proximité								
Restauration collective hospitalière	13,8	0,9	3,1	0	2,9	49,1	28	7,3
Autre restauration collective	5,8	10	5,7	6,5	15,2	6,3	16,8	6,9
Salle équipée de micro-ondes	64,9	75,3	62,2	85,1	79,5	66,9	78,7	80,7
Fast-food	25,6	60,8	43,1	65,4	67	44,5	47,5	32,7
Restaurant	19,5	40,3	24,5	50,5	45,5	22,2	41,8	24,1
Autre	13	12,5	19,3	12,2	19,5	9,7	7,7	14,3
Aucun service accessible	7,8	13,1	6,5	4,2	2,6	7	5,8	10,2
Existence de services dans le cadre de la formation								
Orientation et information	71,8	54,8	63,3	68,8	55,5	63,3	72	70,5
Santé	52	46,3	52,1	52,7	48,3	56,2	69,7	36,6
Handicap	45,4	69	48,6	80,8	77,1	62	47,1	47,4
Aide sociale	50,7	66,6	51,1	61,5	62,3	58,4	53,1	38,7
Participations à la vie étudiante								
Adhésion à une association étudiante	1	2,7	0	4,9	2,8	3,3	37,7	23,5
Réseau social de promotion	71,3	77,7	71,8	85,7	81	81	93,5	91,9
Week-end d'intégration	17,5	41,4	27,3	35,6	36,8	16,9	64,2	37
Evénements culturels	25,4	42,7	27,5	47,1	45,8	13,3	34,6	27,6
Soirées étudiantes	11,7	21,2	12,1	29,7	25,5	13,2	83	67,4
Bon ou très bon sentiment d'intégration								
Au groupe d'étudiants de la formation	80,5	61,7	73,5	71,3	54,8	56,7	70,8	69,5
A l'établissement	72	40,5	53,8	44,8	35,8	36,6	55,9	38

Logement et transport

	Aide-soignant	Assistant de service social	Auxiliaire de puériculture	Educateur de jeunes enfants	Educateur spécialisé	Infirmière	Masseur-kiné.	Psychomotricien
Logement durant une semaine de cours								
En résidence collective	4,6	5,1	4,3	5,6	5,2	3,7	4,1	8,7
Dans un logement indépendant	63,1	43,3	49,8	33,3	36,4	28,9	28,4	55,7
Chez les parents	12,9	46,5	35,6	55,2	52,4	62,4	66,8	32,1
Autre situation	19,4	5,1	10,3	5,9	6	5	0,7	3,5
Grandes difficultés liées au logement, en % des élèves et étudiants								
	16,5	19,3	12,2	11,4	13,3	14,7	12,6	18,4
Principal mode de transport des élèves et étudiants pour se rendre sur le lieu d'étude								
Transports collectifs	70	68,4	75,8	65,9	64,1	50,7	65,2	68,6
Voiture	21,6	28,9	17,2	23,6	29,8	39,9	19,6	5
Modes doux	6,8	2,7	6,4	10,5	5,5	7,8	14,6	25,6
Autres modes	1,6	0	0,6	0	0,6	1,6	0,6	0,8
Durée moyenne du trajet domicile-lieu d'étude (mr								
	51	56	45	48	61	47	57	53

Situation financière

	Aide-soignant	Assistant de service social	Auxiliaire de puériculture	Educateur de jeunes enfants	Educateur spécialisé	Infirmière	Masseur-kiné.	Psychomotricien
Pas d'activité rémunérée	67,3	41,9	70,7	32,5	21,4	26,9	27,2	39,4
Activité rémunérée dans le cadre de stage(s)	6,8	28,3	0,6	29,5	27,7	47,4	41	1,2
Activité rémunérée occasionnelle	9,3	19,4	8,6	14,7	17,4	29,5	33,7	21,8
Activité rémunérée durant toute l'année	12,1	17,8	18,2	33,3	39,1	9,7	16,6	36,9
Les indicateurs de précarité économique des élèves et étudiants								
Pas assez d'argent pour couvrir ses besoins mensuels	55,1	40,7	40,3	37,1	39,4	46,5	20,3	25,1
Confrontation à des difficultés financières en ce moment	37,4	41,9	27,1	31,3	36,2	34,5	19,7	30,7
Difficultés financières telles qu'impossible de faire face à ses besoins	51,4	42,1	37,5	20	26,4	29	13,9	19,1
Fins de mois difficiles	56,9	50,8	46,3	38	38,4	40,5	17,5	27,6

État de santé

	Aide-soignant	Assistant de service social	Auxiliaire de puériculture	Educateur de jeunes	Educateur spécialisé	Infirmière	Masseur-kiné.	Psychomotricien
Part des élèves et étudiants se jugeant en bonne santé	70,2	43,1	60,4	42,2	39,9	43,2	58,7	48,2
Comportements et ressentis des élèves et étudiants								
Pratique sportive régulière	34,7	39	30,7	44,4	43,1	37,1	73,6	50,7
Besoin d'aide alimentaire	60,7	35,2	45,3	34,3	33,5	37,9	19,2	36,1
Demande d'aide alimentaire	9,5	9,4	7,5	11,2	9,2	9,4	7,8	14
Bénéficie d'une aide alimentaire	4,9	6,5	3	7	2,9	4,7	3,7	4,4
Repas fréquemment sautés	26,4	24,7	24,8	14,1	22,6	34,2	11,8	22,2
États mentaux au cours des quatre dernières semaines								
Souvent très découragé	13,4	23,6	13,8	18	19,8	27,2	19,3	24,4
Souvent triste et abattu	24,8	40,4	27,6	32,8	35,6	46,2	30,2	46,7
Souvent très nerveux	19,7	57,3	31	53,9	52,5	59,6	48,6	77,1
Souvent épuisé	46,9	77,5	61,4	71,1	75,1	79	57,5	76,7
En détresse psychologique	20,3	43,9	25,6	39,2	36,8	49,8	32,9	48,6
Isolement ressenti souvent ou en permanence	25,6	23,4	17,9	16,4	20,9	22,5	14,6	18,9

LES ÉTUDES

DE L'INSTITUT PARIS REGION



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL : 01 77 40 77 40

ISBN 978.2.7371.XX.XX.X